

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Je saluerai tout à l'heure toutes les personnalités, en particulier le général Boullet qui nous fait l'amitié de sa présence.

Nous allons avoir aujourd'hui un emploi du temps...

C'est pour ça que je fais, comme c'était le cas à la SNCF dans mon temps, les trains qui partent avant l'heure...

Nous allons avoir une séance du Conseil départemental des jeunes d'une dizaine de minutes, ensuite, une séance classique.

Je donnerai assez tôt la parole au secrétaire général, M. Portheret, qui représente M. le préfet qui nous a quittés, nous étions nombreux à son départ, vendredi.

Nous rendons hommage à la manière dont il a travaillé dans notre département.

Il y aura une interruption de séance de dix minutes pour installer des chaises supplémentaires pour accueillir tous les maires situés sur le parcours du Tour de France et les présidents d'intercommunalités.

Donc, séquence avec différents films, à partir de midi, avec le directeur du Tour, Christian Prudhomme, qui nous rejoint.

On lui a envoyé une voiture, mais il préfère venir à vélo.

Il apprend à utiliser les vélos de la ville de La Rochelle pour ce faire.

Chers collègues, je vous propose tout d'abord de nous lever pour un instant de recueillement après le décès du président Jacques Chirac.

Chacun se souvient du dernier voyage officiel du président Chirac en Charente-Maritime, en 2005.

C'était pour le trentième anniversaire du Conservatoire du littoral, à Rochefort.

Il était venu aussi à La Rochelle, à l'hôtel de ville, pour un sommet franco-espagnol, pendant son premier septennat.

Il était venu aussi à Rochefort en 1995 pour le vingtième anniversaire de la création du Conservatoire du littoral.

Il avait fait, en tant que responsable politique de très haut rang, de nombreux déplacements sur le territoire de la Charente-Maritime.

Certains d'entre vous se souviennent d'une tête de veau que nous avions partagée avec lui dans la commune de Marennes-Brouage, à l'époque Brouage, à l'occasion d'un de ses déplacements.

Avant d'entamer le déroulement normal de notre séance, nous avons le plaisir d'accueillir les délégués du Conseil départemental des jeunes de la mandature 2018-2020.

Je leur ai proposé, je le dis à Stéphane Villain, de venir sur la fan zone à Châtelailon, le 7 juillet, pour leur montrer ce qui va se passer autour du Tour de France.

Donc, on va organiser ça.

Et je passe la parole à mon collègue vice-président, Mathis.

Mathis Lefebvre, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-Bonjour, je m'appelle Mathis Lefebvre, je suis vice-président du Conseil départemental des jeunes, élu au collège Édouard Grimaux de Rochefort.

Maëlan Morel-Jarrosson, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-Bonjour, je m'appelle Maëlan Morel-Jarrosson, je suis vice-président du Conseil départemental des jeunes, élu au collège Samuel de Missy de La Rochelle.

Mathis Lefebvre, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-Nous allons vous présenter les travaux de la mandature 2018-2020 du Conseil départemental des jeunes.

Maëlan et moi-même allons vous rappeler les différentes étapes de la mandature jusqu'à aujourd'hui, puis les autres rapporteurs vous présenteront notre projet.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-On a loupé la diapo, si j'ai bien compris.

On va mettre la diapo deux, alors.

Voilà le Conseil départemental des jeunes.

Maëlan Morel-Jarrosson, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-En 2018, 54 collèges ont débuté cette mandature du Conseil départemental des jeunes dans lequel ont été élus, à chaque fois, un titulaire et un suppléant, soit 108 jeunes conseillers.

Depuis cette rentrée scolaire, 53 collèges sont représentés par 106 élus qui siègent dans notre assemblée, du fait du changement d'établissement de certains.

Mathis Lefebvre, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-Nous avons été élus vice-présidents le 14 décembre 2018, lors de la journée d'installation du Conseil départemental des jeunes.

Maëlan Morel-Jarrosson, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-Pour des raisons écologiques et de temps de trajet, les élus jeunes sont répartis géographiquement en trois commissions composées chacune de 17 ou 18 collèges.

Nous avons appelé nos commissions "Ados'rables", qui se réunit généralement à La Rochelle, "Collégiens mais déjà citoyens", qui se réunit habituellement à Saintes, et "La ligue des jeunes", qui se rassemble le plus souvent à Jonzac.

Mathis Lefebvre, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-Durant cette première année de mandature, nous avons découvert notre rôle au travers de travaux en commission, de rencontres avec des experts, de réunions et de prises de décisions.

Des sorties nous ont également été proposées.

Le 2 juillet, nous avons eu la chance de visiter le port de La Cotinière au travers de quatre ateliers encadrés par des intervenants professionnels.

Nous avons découvert les différentes étapes de la réalisation d'un grand projet départemental.

Ensuite, l'après-midi, nous avons pris de la hauteur lors d'une activité accrobranche au château de la Gataudière.

Maëlan Morel-Jarrosson, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-Le 21 septembre, nous avons eu le privilège, lors des Journées du patrimoine, de visiter Fort Boyard.

Cette visite en compagnie des élus adultes restera gravée dans nos mémoires.

Nous avons aussi participé à différents jurys donnant lieu à des remises de prix au nom du Conseil départemental des jeunes : Festival International du Film et du Livre d'Aventure, concours photo, etc., et assisté à des événements se déroulant sur notre commune : conseils municipaux, commémorations, etc.

Mathis Lefebvre, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-La thématique de travail que le président du Conseil départemental, M. Bussereau, nous a donnée pour cette mandature est : "Nous, déjà citoyens".

Maud Carper, conseillère départementale jeune.

-Bonjour, je m'appelle Maud Carper, je suis élue au collège Notre-Dame de Nazareth, à Cozes.

Erwann Bazin, conseiller départemental jeune.

-Bonjour, je suis Erwann Bazin, je suis élu au collège Jeanne d'Arc Recouvrance, à Saintes.

Thierno Diallo, conseiller départemental jeune.

-Bonjour, je m'appelle Thierno Diallo, je suis conseiller départemental jeune, élu au collège Beauregard de La Rochelle.

Sarah Munoz, conseillère départementale jeune.

-Bonjour, je m'appelle Sarah Munoz, je suis conseillère départementale jeune, élue au collège André Dulin d'Aigrefeuille-d'Aunis.

Luna Nadreau, conseillère départementale jeune.

-Bonjour, je m'appelle Luna Nadreau, je suis conseillère départementale jeune, élue au collège Fernand Garandeau de La Tremblade.

Baïssou Blanchet, conseiller départemental jeune.

-Bonjour, je m'appelle Baïssou Blanchet et j'ai été élu conseiller départemental jeune au collège Georges Texier de Saint-Jean-d'Angély.

Maud Carper, conseillère départementale jeune.

-Durant cette première année de mandature, nous avons orienté nos travaux en nous appuyant sur nos professions de foi et sur les idées émises lors des débats en réunion, puis nous avons voté.

Entre chaque réunion de commission, la plateforme de travail collaboratif sur Internet, Omnispace, nous permet d'échanger à distance et de travailler sans nous voir.

Erwann Bazin, conseiller départemental jeune.

-Nous avons rencontré Florent Silloray, un auteur-illustrateur de bandes dessinées pour la jeunesse comme pour les adultes.

Ses œuvres sont souvent éditées par Casterman, Gallimard Jeunesse, Milan ou Sarbacane.

À la suite de la découverte d'un carnet appartenant à l'un de ses aïeux, il a entrepris des recherches personnelles et historiques le menant à évoquer la déportation pendant la Seconde Guerre mondiale.

"Le carnet de Roger" est le rendu de ce travail sous forme de bande dessinée.

Ce livre nous a permis de réfléchir sur le contenu et le rendu souhaité de notre travail.

Thierno Diallo, conseiller départemental jeune.

-Le retour de nos professions de foi, nos réflexions et cette rencontre nous ont permis d'imaginer un projet.

Il nous permettra de valoriser notre travail et nos connaissances de notre territoire et de nos concitoyens.

Sarah Munoz, conseillère départementale jeune.

-Le projet portera sur la mise en valeur de personnes réalisant des actions citoyennes sur le département de la Charente-Maritime.

Le rendu de notre travail se fera sous forme d'un portfolio retraçant les rencontres que l'on aura faites.

Luna Nadreau, conseillère départementale jeune.

-Nous avons établi ensemble un profil type de personnes pouvant répondre à nos attentes.

Les critères retenus sont les suivants : les personnes sont vivantes, la parité femmes et hommes, les personnes rencontrées n'ont pas l'âge des collégiens, c'est-à-dire entre 11 et 15 ans, ces personnes habitent ma ville ou celle de mon collège, elles participent ou réalisent une ou des actions citoyennes en dehors de leurs obligations professionnelles. Elles sont engagées et/ou rassembleuses, elles sont passionnées, elles sont ouvertes d'esprit.

Les personnes pourront venir du monde associatif, environnement, sport, solidarité, etc., du monde politique, de la famille, du collège, etc.

Baïssou Blanchet, conseiller départemental jeune.

-Dans nos recherches, nous solliciterons l'aide de notre entourage : milieu familial, milieu associatif, milieu scolaire.

Nous devons proposer chacun deux candidats, de préférence un homme et une femme correspondant à ce profil, ainsi qu'une série de questions que nous souhaiterions leur poser.

Des échanges par l'intermédiaire de plateformes de travail collaboratif et lors de réunions ont permis d'orienter plus précisément les futures rencontres avec ces personnes.

Thierno Diallo, conseiller départemental jeune.

-Nous avons recueilli des conseils pour développer les discussions avec les personnes que nous avons identifiées : les contacter avec éventuellement l'aide d'un adulte pour leur proposer d'être personnes ressource de notre travail.

Puis organiser une première rencontre, soit au collège soit avec la présence d'un adulte, tout en travaillant les questions afin d'obtenir les réponses souhaitées et en se laissant une marge de manœuvre.

Lors de la rencontre, utiliser différents supports pour récolter le plus d'informations sous forme d'enregistrements vidéo, vocaux ou de réalisation de croquis.

Et, bien sûr, réaliser un compte-rendu de cet échange qui sera utilisé pour le contenu final.

Sarah Munoz, conseillère départementale jeune.

-Certains d'entre nous en sont arrivés à cette étape, d'autres, pas encore.

Aussi, avant les prochaines réunions, chacun réalisera ses rencontres et son compte-rendu.

Par la suite, nous écrirons notre document final retraçant l'entretien, avec l'aide de Florent Silloray et grâce à la plateforme de travail collaboratif.

Maud Carper, conseillère départementale jeune.

-Nous évoquerons la notion du budget pour la réalisation du projet. Nous choisirons les profils les plus marquants qui figureront dans le portfolio.

Nous participerons à l'élaboration finale de celui-ci.

Par la suite, avec la direction de la communication des systèmes d'information et de l'international, nous créerons des affiches afin de valoriser notre travail et d'en faire la promotion dans nos établissements et auprès de tous les Charentais-Maritime.

Maëlan Morel-Jarrosson, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-Nous souhaitons que l'année 2019-2020 soit aussi riche que la précédente.

Mathis Lefebvre, vice-président du Conseil départemental des jeunes.

-Nous vous remercions de votre attention, en espérant que notre projet retienne votre intérêt et que vous le validiez.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, Mathis.

Merci, Maëlan.

Nous les avons applaudis, je crois qu'on peut les remercier, et remercier Florent qui encadre ce Conseil départemental.

Nous l'avons créé il y a presque une dizaine d'années.

C'est une expérience à laquelle nous sommes très attachés, comme beaucoup d'entre vous qui sont maires et ont des conseils municipaux de jeunes qui participent également à l'action.

Merci beaucoup à vous tous et merci à celles et ceux qui vous encadrent et à Brigitte Rokvam, en tant que vice-présidente chargée des affaires scolaires, de suivre ce dossier de près.

Alors, mes chers collègues...

Je vous ai demandé de ne pas avoir trop de prises de parole.

Il y en a déjà quatre du groupe socialiste.

J'espère qu'elles seront brèves, mais émouvantes.

Marylise Fleuret-Pagnoux a donné pouvoir à Dominique Guego, Michèle Bazin a donné pouvoir à Mickaël Vallet.

Voilà pour les pouvoirs au moment où je vous parle.

Dans les événements que nous avons vécus récemment, nous avons eu la peine de perdre Jacques Bizot, maire de Nantillé.

Notre collègue Philippe Madrelle, certains d'entre vous étaient à ses obsèques, sénateur de la Gironde, président honoraire du Conseil départemental de la Gironde, avec lequel nous avions, avec Claude Belot et quelques autres, créé le Smidest, que préside aujourd'hui Françoise, pour cette année.

Nous avons perdu l'ancien maire de Saint-Clément-des-Baleines, Fernand Bonnin.

Jacky Quéré, maire de La Jard.

Et deux de nos anciens collègues.

Jack Proust, qui a siégé sur ces bancs de 1992 à 2011.

Il a été maire de Puilboreau.

Claude Augier, qui a été maire de 1985 à 1992 de Montendre et qui a également longtemps siégé sur nos bancs.

Il y a un nouveau maire de La Jard, dont on ne m'a pas donné le nom.

Il a été élu vendredi ou samedi.

Jérôme Gardelle ?

Merci beaucoup.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Et Olivier Grolleau, élu à Cherbonnières.

J'ai salué la présence du général de brigade aérienne Alain Boulet, qui dirige la base aérienne de Rochefort-Saint-Agnant.

Nous sommes heureux de l'accueillir.

C'est un lieu très important pour le département, et aussi pour nos pompiers qui y travaillent dans le cadre de leur école de formation.

Il y a une nouvelle rectrice de la région Nouvelle-Aquitaine, Mme Anne Bisagni-Faure.

Une nouvelle rectrice de l'académie de Poitiers, Bénédicte Robert.

M. Morival, directeur départemental de l'Agence de santé.

Et le nouveau chef d'escadron à la tête de l'escadron départemental de sécurité routière, M. José Barbin.

Nous avons appris avec plaisir que la directrice de notre caisse d'allocations familiales, Mme Anger-Bouressam, avait été nommée à la tête de l'Énim qui, vous vous en souvenez, avait été, il y a quelques années, transféré de la place de Fontenoy à l'agglomération rochelaise.

Quelques mots d'actualité, en imposant à moi-même les mêmes règles de brièveté que celles que je vous ai exceptionnellement demandées, pour vous dire que le Congrès des départements de France vient de se tenir à Bourges.

C'était le quatre-vingt-neuvième.

Le quatre-vingt-dixième se tiendra à La Rochelle pour le 230e anniversaire de la création des départements, les 5, 6 et 7 novembre de l'an prochain.

C'est un congrès compliqué, puisque, naturellement, nous ne sommes pas du tout d'accord avec la décision du gouvernement qui se traduit par des dispositions, dans le projet de loi de finances, dans le PLF, pour remplacer notre part de foncier bâti, qui était l'an dernier de 14,2 milliards, par une fraction de TVA, pour toute une série de raisons.

D'abord, ça nous enlève de la souplesse.

Deux, la TVA dépend de la conjoncture.

S'il y a récession ou baisse de l'activité économique, la fraction de TVA pourrait être amenée à baisser.

Et, aussi, nous pensons que le mécanisme prévu dans le PLF en cas d'urgence n'est pas bon.

Rappelez-vous Xynthia, l'année d'après.

Ce sera, au mois de mars prochain, le dixième anniversaire de ce triste événement.

Nous avons eu besoin d'augmenter la fiscalité pour nous donner des moyens supplémentaires en fonction des dépenses que Xynthia avait occasionnées.

Donc, ça a été un congrès assez sportif, surtout pour les membres du gouvernement qui nous ont fait la courtoisie de venir.

Et le combat continue.

De même, nous attendons...

Il y a une loi actuellement en discussion à l'Assemblée, au Sénat, plus exactement, je crois, un texte de Sébastien Lecornu, qui concerne plus particulièrement les attributions des maires et les intercommunalités.

Et nous attendons un texte au Sénat, puis à l'Assemblée au second semestre 2020, qui serait une phase III de décentralisation.

Après la phase 1982, Gaston Defferre, 2003, Jean-Pierre Raffarin, nous aurions une troisième phase de décentralisation.

Nous avons fait, évidemment, beaucoup de propositions au gouvernement pour améliorer le contenu de cette décentralisation dans le domaine médico-social, dans le domaine du logement et de l'habitat, dans le domaine de la transition énergétique, dans le domaine réglementaire, car le gouvernement nous a demandé de réfléchir à un pouvoir réglementaire local.

Donc, toutes les idées sont les bienvenues, puisque nous avons encore quelques mois avant de rentrer dans l'élaboration, avec le gouvernement, de ce texte de loi.

J'en profite, puisque, dans ces discussions, nous parlerons évidemment de l'avenir du RSA, pour faire un point sur l'expérience que nous avons menée, grâce au vote de notre assemblée, de cumuler un emploi saisonnier avec le RSA.

Nous l'avons mis en place pour la fin de l'année 2018 et l'année 2019.

Je voudrais vous dire que 196 allocataires ont bénéficié du cumul, à raison de 276 contrats d'emploi saisonnier.

La différence entre les chiffres, c'est que certains allocataires ont fait plusieurs contrats de travail saisonnier.

35 % dans le domaine du tourisme.

28 %, je le dis pour nos amis du bassin ostréicole, pour la conchyliculture ou la viticulture.

Et 9 % dans le domaine de l'agriculture propre.

Donc, c'est quelque chose qui fonctionne.

Nous espérons tous que ça donne envie à certains d'aller vers un emploi définitif et la sortie, c'est ça, l'objectif, du dispositif de RSA.

Je ne vous parlerai pas des évolutions de vitesse sur les routes, puisque le projet de loi mobilité n'est toujours pas adopté.

Il vient au Sénat au mois de novembre.

Ensuite, nous ne savons pas si le gouvernement voudra produire des textes réglementaires d'application ou si la loi sera d'application directe.

Nous verrons bien.

Ensuite, nous travaillerons, M. le secrétaire général, avec les forces de gendarmerie, la police, les sapeurs-pompiers, la préfecture, tous les maires, pour voir comment nous pourrions adapter le dispositif à la géographie de la sécurité routière de notre département, malheureusement déjà endeuillé par 48 décès sur les routes depuis le début de l'année 2019.

Et je vous rappelle, je vous l'ai déjà dit, que je ne prendrai pas un arrêté individuel.

Je consulterai la commission permanente sur le contenu de l'éventuel arrêté que nous pourrions prendre pour modifier certaines dispositions de

vitesse sur les 6 000 kilomètres de notre réseau départemental, qui viendra peut-être à s'enrichir, puisque Mme Borne et M. Djebbari ont contacté la DF pour commencer à étudier le transfert de routes nationales au Département.

Il y a dans ce département un bout de 150, un bout de RN11, un bout de 137 sur la rocade de La Rochelle.

Naturellement, c'est un dossier sur lequel nous sommes prêts, M. le secrétaire général, à travailler avec l'État, mais nous n'avons pas encore les premières propositions de la DGITM de M. Papinutti.

En matière de transports, toujours, et de circulation, beaucoup d'entre vous ont écrit au président de la Région, c'est aujourd'hui la session de nos collègues du Conseil régional à Bordeaux, pour faire part de leur mécontentement, plus exactement de celui des parents, sur les transports scolaires.

La Région répond à certains courriers, parfois pas, parfois oui, parfois pas bien.

Il y a eu une vraie difficulté à la rentrée avec les nouvelles dispositions de transports scolaires.

Alain Rousset en est le premier marri, mais ce sont les familles et les enfants qui, naturellement, en supportent le choc.

En matière de transports, toujours, une affaire assez bizarre, le nouveau contrat de plan État-Région.

Nous avons signé, avec Mme Borne, à l'époque préfète de région, en présence du Premier ministre Manuel Valls lorsqu'il était à Matignon, un contrat de plan État-Région qui s'achevait en 2020.

Mais vous savez qu'en matière de transports et d'infrastructures à l'échelle nationale, le taux d'exécution de ces contrats de plan est de moins de 20 % de travaux réalisés.

En Charente-Maritime, il devait y avoir des travaux sur la rocade de Saintes, la mise à quatre voies de la route d'accès à la route venant de l'autoroute de Niort vers La Rochelle.

Tout ça n'a même pas fait le début d'un commencement d'étude.

En tout cas, on n'en a jamais eu les échos.

Il y a beaucoup de retard et le gouvernement, comme ses prédécesseurs, ce n'est pas un reproche, a décidé de reporter de deux ans encore les contrats de plan État-Région.

Mais il nous a été demandé de faire un premier exercice sur de nouveaux contrats de plan État-Région pour les années 2021 à 2027, sur d'autres sujets.

Je l'ai dit à la tribune du congrès de l'ADF, les préfets ont été sommés de répondre avant le 11 octobre.

Ils nous ont contactés dix jours avant.

Vous imaginez le sérieux de la manœuvre qui consiste à faire ce qu'on a fait : envoyer 46 fiches sans vous consulter, sans consulter les intercommunalités, sans consulter les communes.

Je l'ai dit, ce n'est pas une façon de faire.

Mme Gourault en a convenu.

Elle était assez mécontente que je dise ça, mais elle est mécontente, elle-même, du dispositif.

En tout cas, on a rendu la copie.

Après, il va se passer une longue année.

Je ne comprends pas pourquoi on nous a demandé de réagir en dix jours alors que l'État va mettre un an pour élaborer le contenu, avec nous, de ces contrats de plan.

Nous avons respecté les délais à notre corps défendant.

Mais, plus positivement, nous avons signé un avenant au contrat de plan sur le ferroviaire avec le préfet de Région et le président de Région, sur l'étoile de Saintes.

Vous savez que les travaux préalables à l'électrification, qui sont, en particulier, la modernisation de la signalisation entre Saintes et Angoulême, n'ont pas été réalisés et ne le seront qu'en 2021. Donc, on allait perdre tous les crédits pour l'électrification qui ne serait pas réalisée pendant le contrat de plan.

Vu l'état épouvantable de la voie entre Saintes et Niort, avec des ralentissements très importants entre Saintes et la bifurcation de Beillant, entre Beillant, Pons, Jonzac et Montendre, nous avons décidé de mettre ces crédits pour des premiers travaux d'amélioration et pour faire en commun les travaux entre Saintes et Beillant et les travaux de modernisation de la signalisation.

Bref, je vous passe les détails.

Il faut que vous sachiez que ça va permettre de diminuer certains ralentissements entre Saintes et Niort et entre Saintes et Bordeaux, qui pouvaient entraîner une fermeture complète, M. le préfet de Jonzac le sait bien, de la voie.

Ceci étant, ça aura des inconvénients, en pleine période électorale, de surcroît.

Il y aura des fermetures de lignes pendant dix semaines au moins, en 2020, entre Saintes et Beillant.

Il y aura des fermetures de lignes au premier semestre 2021 entre Beillant et Angoulême, comme il y aura, l'année prochaine, une fermeture de ligne entre La Rochelle et La Roche-sur-Yon pour les travaux eux aussi prévus dans le CPER, mais cette fois sur l'axe La Rochelle-La Roche-sur-Yon.

Donc, on rentre dans une période de travaux très importants, mais également de fermetures de lignes.

Voilà, je ne veux pas être plus long.

Je vous signale dans les rapports, mais Jean-Pierre Tallieu nous le précisera vendredi, l'augmentation de capital de la SEMPAT.

Le rapport relatif à la restructuration et la rénovation des centres d'incendie de secours.

Quant au rapport sur le Tour de France, je vous propose de l'aborder au cours de la séquence, à partir de midi, en présence du directeur du Tour de France.

Je précise que Brigitte Seguin a donné un pouvoir à Michel Doublet.

Je vais donner la parole aux présidents des groupes en leur demandant de ne pas en abuser, mais ils savent être brefs et talentueux.

D'abord, le président Vallet, puis est-ce Pascal Ferchaud ?

C'est Ghislaine Guillen qui s'exprimera pour le groupe de Pascal Ferchaud et Nadège Désir.

Ensuite, j'ai quatre autres inscrits, pour l'instant, dans le débat général.

On va essayer de se limiter, pour permettre à M. le secrétaire général de parler avant l'arrivée du directeur du Tour de France.

Cher Mickaël Vallet, vous avez la parole.

Mickaël Vallet, conseiller départemental.

-Merci, M. le président.

Mesdames et Messieurs, M. le secrétaire général, chers collègues.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-J'ai oublié de dire...

Mickaël Vallet, conseiller départemental.

-À chaque fois, il me fait le coup.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-J'ai oublié de parler, dans ma précipitation, de l'ADM, qui sera évidemment un des dossiers majeurs de cette session.

Nous ajoutons des crédits d'investissement et de fonctionnement au budget.

Et pour le DOB, vous l'avez tous lu, vous avez vu ce qu'il contient, en particulier des investissements importants l'an prochain et pas de hausse de la fiscalité.

Mais il nous appartiendra de revenir là-dessus à l'occasion du débat budgétaire du mois de décembre.

Pardonnez-moi, M. Vallet.

Mickaël Vallet, conseiller départemental.

-M. le président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, M. le secrétaire général.

Je vais essayer de faire aussi bref et concis que l'esprit de synthèse qui est le vôtre, M. le président.

Quelques mots, avec plutôt des messages, d'abord, à faire passer par le truchement de M. le secrétaire général, qui, en ce moment, a les épaules larges pour deux, mais à faire remonter un peu plus haut.

Par rapport à ce que vous avez dit dans le résumé que vous avez fait du congrès de l'ADF, sur ce que la presse a pu laisser transparaître de certaines vidéos impressionnantes qu'on a vues et qui ne font pas plaisir...

Parce qu'on imagine bien qu'on le fait par nécessité et pas juste pour s'amuser à faire un peu de brouhaha, pour voir des présidents de conseils départementaux quitter la salle au moment où la ministre vient essayer d'apporter des réponses qui visiblement ne conviennent pas.

Il faut peut-être faire passer ce message plus haut : après les mois qu'on a passés sur les questions de mobilisation gilets jaunes, après des résultats électoraux qu'on a tendance à oublier une fois qu'on a senti le vent du boulet, mais qui n'ont pas été sans envoyer quelques signaux, que ce soit aux européennes, au deuxième tour de la présidentielle, aux cantonales dans un certain nombre de cantons de ce département, sur les taux d'abstention et, donc, sur une vraie difficulté à faire le lien avec les citoyens, et quelques débordements comme ceux qu'on a connus ces derniers mois, il y avait une occasion de faire en sorte qu'une collectivité qui est très identifiée, en tout cas plus que certaines autres collectivités, avec des élus au scrutin direct et des circonscriptions très périmétrées, ce qui, probablement, y est pour quelque chose...

Il y avait une occasion de revenir sur quelques erreurs qui ont été commises par tous les gouvernements, mais principalement par celui de la mandature précédente.

Parce qu'on ne dit pas merci à M. Valls ou à M. Vallini sur les questions de dévitalisation des départements ou sur le fait d'avoir un Premier ministre qui, à quelques semaines des cantonales, dans son discours de politique générale, annonce la fin des départements après en avoir supervisé le redécoupage cantonal.

Il y avait l'occasion de reconnaître la nécessité de ce lien direct entre le citoyen et les élus et de réaffirmer une forme de responsabilité politique.

Et je voudrais simplement que vous passiez le mot plus haut sur la forme d'œcuménisme qui existe sur les questions de fiscalité qui viennent d'être évoquées.

La position que vient de développer le président du Département est une position transpartisane.

La question de la fiscalité, et André Laignel ne dirait pas les choses autrement, s'agissant des communes, est essentielle.

Ce n'est pas juste pour se dire qu'on a une marge de manœuvre et que, quand il y a un peu plus de route à faire, on peut aller taper les administrés par le biais de l'impôt.

Il n'y a pas de responsabilités sans taxes ou sans impôts.

Il faut qu'il y ait ce lien direct, et l'absence totale de fiscalité et de levier fiscal est un très mauvais signal sur la responsabilisation de ces assemblées, qui plus est quand on parle...

On peut avoir des approches différentes de décentralisation.

Je pense que ce n'est pas le problème et que le problème est la place de la puissance publique.

Mais si on envisage la décentralisation par un élargissement de la place de la puissance publique, c'est tant mieux.

On ne peut pas se payer de mots sur des histoires de pacte girondin de décentralisation et avoir cette approche de la fiscalité départementale.

Si vous pouviez aussi faire passer le message selon lequel les élus de base ne sont pas prêts à jouer le jeu des élus de certaines collectivités contre les élus d'autres collectivités.

Les associations d'élus nationales l'ont bien compris, il est important que ce ne soient pas les départements qui aient l'impression de gagner contre les mairies, ou l'inverse.

Il y a un vrai front, il y a une vraie solidarité entre les différents types de collectivités.

Il faut que le gouvernement puisse l'entendre.

Et puis un petit mot pour dire que pour notre collègue André Viola, le président du groupe de gauche à l'ADF, vraiment, le fait de, passez-moi l'expression, l'envoyer bouler en lui disant qu'il n'a pas grand-chose à dire sur la fiscalité, parce que l'État a aidé le département de l'Aude au moment des inondations, on va dire que c'est de la maladresse, mais c'est une maladresse ministérielle qui s'ajoute à une posture fiscale qui fait l'unanimité contre elle.

Si les différentes préfectures pouvaient faire remonter le fait qu'il n'y a personne pour être d'accord sur ces moyens de fiscalité proposés, on aurait peut-être fait œuvre commune et œuvre utile, ce matin.

Le deuxième point, que vous avez failli passer sous silence, mine de rien, c'est quand même le DOB, notre document d'orientation budgétaire.

Il montre bien quel est l'état d'esprit de la collectivité et les priorités de sa majorité.

On en reparlera vendredi matin.

C'est un document intéressant, pas seulement sur le cadre international et national, mais aussi sur la place qui est faite, ou pas tout à fait, aux questions sociales, l'approche sur le 1,2 %, où on aurait peut-être de la marge de manœuvre, pour l'avoir très bien respecté initialement, dans les années qui viennent, comme d'autres collectivités, et d'autres questions qu'on posera plus précisément vendredi matin.

Notamment, on ne trouve pas d'éléments prospectifs sur la mutualisation avec le département voisin de la Charente.

On en reparlera vendredi matin, comme vous nous l'avez demandé.

Je voudrais profiter de la présence de M. le secrétaire général pour essayer de sensibiliser les collègues sur un sujet dont nous avons parlé en commission permanente, c'est-à-dire à huis clos, donc je le fais publiquement.

Il s'agit de la question du schéma départemental des gens du voyage.

Il vaut mieux en parler au début de l'automne qu'au moment de la crise, au milieu de l'été.

J'exhorte mes collègues présidents de l'intercommunalité à considérer avec beaucoup plus de sérieux ou d'attention la proposition qui avait été faite par la préfecture de Département sur la constitution d'un groupement d'intérêt public, auquel je suis personnellement favorable.

On ne s'en sortira pas en étant fractionnés entre les différentes intercommunalités.

Et j'exhorte le Département, on en a parlé en commission permanente, à prendre toute sa part.

Je ne serais pas choqué que le Département, qui sait le faire pour d'autres compétences, ne regarde pas strictement sur le périmètre de sa compétence institutionnelle et accepte d'aller au-delà de la question de l'accompagnement des familles sur l'objet social, pour qu'on gère tous ensemble ce problème qui nous touche tous.

Avec les collègues de Royan et de Rochefort, quand il y a un problème, on sait se passer les patates chaudes, mais si on ne se groupe pas avec l'État qui a fait du bon travail ces derniers mois et ces dernières années, on va être complètement débordés cet été.

Et "on", c'est le maire, qui, au moment de mettre la côte de bœuf sur le barbecue le dimanche à 14h en plein mois de juillet, sait ce que c'est quand le téléphone sonne.

Si nous n'avons pas un agent en commun et l'aide des services de l'État, nous n'y arriverons pas.

Je voudrais me tromper, mais c'est un élément important, donc je vous invite à reconsidérer la position quasi unanime qui a été de dire non à ce groupement d'intérêt public.

Et je terminerai en vous faisant part d'une fausse joie.

Cela peut arriver parfois, mais la frustration ne doit pas empêcher l'optimisme de reprendre sa place.

J'ouvre le journal, je lis un peu vite en diagonale, mais, dans la même quinzaine, on m'annonce un tracé.

On me dit que le Département va mettre les moyens, que tous les élus sont mobilisés.

Je me dis que le document d'orientation budgétaire va bientôt arriver et qu'on a un budget plutôt dynamique avec des marges de manœuvre.

Je me dis que ce sont les études pour le contournement de Marans.

J'y ai cru d'autant plus que Michel Doublet, assis à cette même place depuis longtemps, en début de mandat départemental 2015-2016, a répondu à une interrogation d'un collègue, je ne sais plus lequel, et vous lui avez gentiment passé la balle en disant qu'on allait regarder de près la question du contournement de Marans.

Je laisserai la parole à ma collègue concernée sur le plan territorial.

Ce n'est pas le contournement de Marans, c'était le Tour de France.

Donc, la fausse joie a été compensée par le plaisir, mais on reparlera quand même des modalités d'accueil du Tour de France.

Et puisque vous nous avez demandé de faire court sur le sujet, je fais court, j'obtempère, quand je veux, vous voyez.

Je terminerai simplement en disant qu'on a l'occasion de faire en sorte que la fan zone ne s'appelle pas "fan zone".

Vous allez pouvoir donner l'exemple.

Ça nous fera d'autant plus plaisir.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Je suis tout à fait d'accord sur ce point.

Je le dis à Stéphane, "fan zone" est une expression que je déteste.

Ce n'est pas "fan zone", c'est quoi ?

"Fan park" ?

Ce n'est pas mieux.

Mickaël Vallet, conseiller départemental.

-C'est pire.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Il faut lui trouver un nom charentais.

On mettra "fan park" avec en dessous une traduction en charentais.

Il faut trouver une expression francophone.

En plus, Jacques Toubon nous surveille depuis l'île de Ré.

Si on n'applique pas la loi qu'il a fait voter, il nous en voudra.

Il faudra le dire à Christian Prudhomme.

Mickaël, je propose que vous le lui disiez.

Mickaël Vallet, conseiller départemental.

-C'est toujours moi qui fais ce genre de choses.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-C'est vous le seul diplomate parmi nous, c'est pour ça.

Mickaël Vallet, puis Dominique Bussereau.

-Pas très convaincant, visiblement.

-On vous fait cette confiance.

Trois points, rapidement, pour répondre à Mickaël Vallet.

C'est vrai que la position que nous avons défendue à Bourges est œcuménique.

Aussi bien le groupe de gauche que ceux de droite, centre, indépendants, les collègues favorables à la majorité gouvernementale ont voté la motion, à une abstention près, d'un ancien sénateur gaulliste, le sénateur Lecerf.

C'était très unanime.

Ça va continuer, le combat n'est pas fini.

On a l'intention d'aller manifester devant l'Assemblée nationale, on a quelques projets dans notre giberne.

Deuxio, le 1,2 % continue de nous poser problème.

Nous allons recevoir, avec Jean-Pierre Tallieu et le contrôleur général Leprince, les syndicats de pompiers, vendredi après la session.

Il y a des choses que l'on peut faire avec eux.

J'ai vu M. Castaner la semaine dernière, et François Baroin que je revois dans quelques jours.

On défend la mise en place du 112 pour avoir des plateformes communes 15, 17 dans chaque département permettant de faire des économies, de moins utiliser les VSAB, de faire moins de transport sanitaire et plus d'opérations de sécurité.

On demande à Jean-Paul Delevoye un certain nombre de choses sur les retraites des sapeurs-pompiers et également quelque chose concernant le CNRACL.

Après, quand il s'agit de créations de postes ou d'augmenter la prime dite "de feu", qui devrait s'appeler "prime de risque", car elle s'accorde plus au risque qu'au feu lui-même, nous sommes coincés par nos dépenses de fonctionnement et le 1,2 %.

Et Mme Gros, évidemment, a accru la colère à Bourges en disant qu'après le grand succès du pacte de Cahors, il y aura un nouveau pacte, de Châteauroux, de Marennes ou d'ailleurs, pour continuer à serrer les dépenses de fonctionnement, alors qu'on a vu que ça ne servait à rien, puisqu'on les a serrées nous-mêmes.

Et, je le dis devant le secrétaire général, l'administration préfectorale a regardé les choses avec nous de très près et dans un esprit bienveillant, ce qui n'a pas été le cas dans tous les départements.

Il y a des préfectures qui ont eu telle ou telle position, en particulier sur la part départementale du plan de pauvreté.

Je l'ai dit à la ministre : quand un département abonde les crédits de l'État sur le plan pauvreté, on ne peut pas, dans un département, mettre ça dans le 1,2 % et, dans un autre, ne pas le mettre.

Donc, il faut naturellement ne pas le mettre.

C'est une politique nouvelle que nous menons à la demande du président, mais les choses n'ont pas été claires, selon les départements.

Enfin, sur Marans, je réponds par avance à Karine qui va s'exprimer dans un instant, ce que nous avons décidé, à la manifestation d'Aigrefeuille, il y a 15 jours, c'est de demander à l'État, et j'ai vu la préfète de Région la semaine dernière, puisqu'elle a été reçue ici, qu'elle est venue dans cette maison, que l'État porte la totalité du dossier environnemental de la liaison Rochefort-Fontenay-le-Comte.

Parce que trouver l'argent pour bâtir une quatre voies, une nouvelle liaison routière entre les deux régions, les départements, et une participation de l'État comme M. Valls s'y était engagé, on peut y arriver.

Mais porter seuls le dossier environnemental de cette affaire, ou à deux départements, on en prend pour 20 ans.

La demande que j'ai faite à la préfète de région, nous l'avons écrite également, je demande au cabinet de faire passer copie à tous les collègues de la lettre que nous avons adressée, avec le président Vinet à la préfète de Nouvelle-Aquitaine, c'est que l'État prenne en charge tout le dossier environnemental.

On peut très bien commencer par la déviation de Marans, mais si le dossier n'est pas porté par l'État, s'il est porté par nos moyens propres, avec ceux de la Vendée, il y en a eu pour dix ans sur l'autoroute avec les précédents gouvernements, on en prend pour 15 ans, avec la DREAL de Poitiers qui fera feu de tout bois vert.

Voilà un peu comment nous voyons les choses.

La parole est pour le groupe du président Ferchaud, "Ensemble pour la Charente-Maritime", avec Ghislaine Guillen...

Non, c'est le président Ferchaud lui-même ?

Un additif, alors.

Pascal Ferchaud, conseiller départemental.

-Je n'avais pas prévu d'intervenir, excusez-moi.

J'avais laissé mon temps de parole.

Mais il y a deux ou trois choses sur lesquelles j'aimerais réagir.

D'une part, sur la question de la fiscalité locale, je pense, personnellement, que le citoyen a besoin d'y voir clair et que le fait de payer un impôt local, la taxe foncière, à un seul intervenant, à savoir la commune, me paraît une bonne chose en termes de lisibilité fiscale. C'est désagréable, en tant que maire, de ne pas augmenter ses taux pendant toute une mandature et d'avoir à subir une augmentation d'une autre colonne.

Le citoyen ne comprend rien.

La clarification, dans ce domaine, est une bonne chose.

Deuxième chose corollaire, c'est que je pense, je ne comprends pas pourquoi le législateur n'y a pas pensé, que la première compétence du Département est la compétence sociale, et il me paraît très judicieux qu'une partie de la CSG soit attribuée au Département, et non pas la TVA, qui est complètement stupide.

C'est une remarque par rapport au débat précédent.

Deuxième chose, je rejoins ce qui a été dit sur la commission départementale des gens du voyage.

Il y a un vrai sujet, la question du GIP est une question intéressante à reprendre.

Je ne pense pas qu'il s'agisse de gérer le problème en aval, mais plutôt en amont.

Aujourd'hui, on a une personne qui va rencontrer les groupes en amont pour anticiper le problème.

Si on doit attendre de subir, comme le dit Mickaël, le dimanche à 14h30, c'est plutôt cette heure-là, chez moi...

Donc, je pense qu'il faut aborder cette question et qu'il y ait un interlocuteur qui soit porté par un ensemble de collectivités et qui gère les problèmes en amont.

Voilà, merci.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup, Pascal Ferchaud.

Dans un souci d'équilibre, je vais donner la parole à Nadège et je reviendrai vers Ghislaine.

On a bien compris qu'on allait être vaincus par la patrouille.
 Nous n'avons pas de majorité à l'Assemblée nationale pour ne pas voter le transfert du foncier bâti sous forme d'une compensation.
 Nous avons demandé, en effet, la CSG.
 C'était la position de la commission des Finances de l'ADF.
 La CSG, cher président Ferchaud, c'est un impôt social, et nos dépenses sont principalement des dépenses sociales.
 On nous a rétorqué que c'était trop compliqué, parce que le taux de CSG est voté, je parle sous le contrôle de Corinne, dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.
 À ce moment-là, il aurait fallu faire une CSG départementale qui passe plus tard budgétairement, parce que le PLFSS vient quelques semaines après l'examen du PLF.
 Bercy a trouvé les arguments d'enfumage habituels.
 Il a été préféré, comme ça avait été le cas par Manuel Valls pour les régions, la fraction de TVA à la CSG.
 Nous n'étions pas du tout demandeurs de ce transfert, mais si par malheur il se faisait, nous préférerions la CSG, pour les raisons que vous avez indiquées.
 Nadège Désir pour son groupe.
 Nadège Désir, conseillère départementale.
 -Merci, M. le président.
 M. le président, M. le secrétaire général, mes chers collègues.
 Cela fait trois ans, maintenant, que Mme Fleuret-Pagnoux et moi-même ne cessons de vous alerter sur la situation tendue dans nos quartiers prioritaires.
 Pas plus tard qu'il y a trois semaines, Mireuil a occupé la une du journal local.
 De nombreux articles au sujet des faits graves dans nos quartiers paraissent très régulièrement, trop régulièrement à notre goût.
 Il y a un mois, à Mireuil, un retraité d'une soixantaine d'années, ne supportant pas le bruit incessant de moteurs de deux-roues en bas de son immeuble, sort un fusil de chasse et tire en l'air.
 Pas de blessés, fort heureusement.
 Toujours à Mireuil, le Carrefour City a été braqué trois fois depuis son inauguration.
 Chaque année, des voitures sont incendiées, caillassées.
 À Port Neuf, il y a un an et demi, c'est-à-dire en mai 2018, un homme perdait la vie sous les coups infligés par cinq jeunes.
 Ce n'était pas un film, malheureusement.
 C'était bien la réalité, c'est une triste réalité qu'affrontent tous les jours les habitants de ce quartier.
 Au mois de juillet de cette année, le quartier de Mireuil a une nouvelle fois fait la une de "Sud Ouest" au sujet d'une mère de famille poignardée en pleine rue et décédée des suites de ses blessures.
 À chaque fois qu'un de nos quartiers prioritaires fait la une du journal pour un fait divers tragique, j'ai l'impression, nous avons l'impression que certains découvrent la réalité que vivent d'autres au quotidien.
 Il y a une urgence.
 La prévention spécialisée, M. le président, est la compétence du département.
 Qu'attendons-nous pour agir ?
 Que faisons-nous ?
 Quel est notre champ d'action ?
 Quelle est la limite de notre compétence ?
 Quelle est notre responsabilité ?
 Que traduisent ces tensions ?
 Quelle lecture devons-nous faire de ces actes dans nos quartiers ?

Nos trois quartiers prioritaires rochelais, Mireuil, Villeneuve-les-Salines, Port Neuf, sans oublier, à Rochefort, le quartier prioritaire du Petit Marseille, sont des zones sensibles.

Ce n'est pas moi qui le dis, malheureusement, j'aurais aimé dire autre chose.

Les faits sont là.

Des réponses peuvent et doivent être apportées.

Nous devons renforcer notre soutien aux associations présentes sur ces quartiers.

Nous devons proposer un accompagnement aux personnes qui sont en lien direct avec les familles, avec les jeunes.

Je suis consciente qu'un travail remarquable est fait par les délégations territoriales sur l'ensemble du territoire, mais ne pourrions-nous pas élargir leurs compétences et leur donner plus de marge de manœuvre ?

C'est ensemble, avec les autres collectivités, que nous y arriverons.

Nous avons été interpellés par un de nos interlocuteurs de l'ADEI, qui déplore le manque cruel de moyens alloués à la prévention spécialisée.

Il reste aujourd'hui quatre éducateurs de rue de formations très diverses, contre une dizaine avant la disparition de l'APAPAR en mai 2015, dont deux sur Mireuil et deux sur Villeneuve.

Plus de la moitié de ces éducateurs ont vu leur mission complètement transformée, notamment en AED, assistant d'éducation à domicile, dont le champ d'intervention n'est pas celui de l'accompagnement et de la prévention au niveau des jeunes.

La principale problématique de ce manque de moyens concerne la présence du personnel formé entre 22h et 5h du matin, là où on sait que tout se passe.

Nos quartiers ne doivent pas devenir des zones de non-droit, des quartiers oubliés de la République.

Nous devons assurer un accompagnement global en tenant compte des problématiques, et proposer des solutions.

Et l'une de ces solutions est, selon nous, M. le président, chers collègues, de réinstaurer les éducateurs de rue dans ces zones urbaines extrêmement sensibles.

Nous devons les accompagner dans leur mission, nous devons contribuer à la formation professionnelle des intervenants et renforcer les équipes sur le terrain.

Une autre de ces solutions est portée par un des chefs de service de l'ADEI.

Il s'agit de la mise en place d'une cellule d'alerte polyvalente de veille qui rendrait encore plus efficaces l'accompagnement et le soutien de l'ALPMS qui agit sur nos quartiers et de l'ADEI, qui font déjà un travail remarquable.

Et ces décisions sont indispensables à l'apaisement dans les quartiers, au retour à la tranquillité, parce que les habitants, croyez-moi, M. le président, sont très remontés.

Nous devons agir.

Je compte sur vous et sur votre équipe, je compte sur votre écoute.

Ça fait trois ans, maintenant, et j'espère qu'on va enfin être écoutés, parce que ça commence à être compliqué.

Je vis à Villeneuve-les-Salines, à chaque fois que je sors de chez moi, j'entends des choses, on voit des choses.

Et on a l'impression, nous, en tant qu'élus, d'être vraiment sans réponse, sans solution.

Je suis très touchée et très peinée de cette situation.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, Mme la présidente.

J'ai bien noté les trois quartiers prioritaires, Villeneuve-les-Salines, Mireuil et Port Neuf à La Rochelle, le Petit Marseille à Rochefort. Il y a aussi quelques difficultés dans certains blocs de Royan ou de Saintes, et peut-être même ailleurs.

Dans les communes rurales, il y a souvent des soucis avec des phénomènes de bandes, y compris dans la ruralité.

Je suis prêt à ce qu'on travaille là-dessus.

On peut d'ores et déjà, avec Marie-Christine Bureau, avec Dominique Rabelle sur l'aspect logement, avec la connaissance et l'expertise de Corinne Imbert, travailler avec vous là-dessus.

Il conviendra aussi, avec les prochaines municipalités, qui sont bientôt, le mois de mars approche, que nous bâtissions avec elles un programme de travail dès qu'elles et les nouvelles intercommunalités seront en place.

Nous sommes preneurs, dans le programme de Villeneuve-les-Salines...

Avec la municipalité de La Rochelle, nous sommes entrés dedans alors que ce n'était pas forcément dans nos attributions.

On est complètement ouverts à ça.

Plutôt, maintenant, avec les futures équipes municipales, nos futurs interlocuteurs.

Mais on peut d'ores et déjà faire un bilan de la situation.

Donc, je demande aux services de la direction du Département en charge de ces questions de solidarité de faire une première réunion d'état des lieux avec vous et les collègues que vous souhaiterez.

Ghislaine Guillen, à nouveau, pour le groupe "Ensemble pour la Charente-Maritime".

Ghislaine Guillen, conseillère départementale.

-Merci, M. le président.

M. le secrétaire général, M. le président, chers collègues, Mesdames, Messieurs.

Lors de cette semaine de session, il est question d'orientation budgétaire à donner.

Et là, M. le président, vous allez me voir venir, je demande donc une nouvelle ligne budgétaire pour un sujet qui nous tient à tous particulièrement à cœur, puisqu'il s'agit de celui de la santé, et plus particulièrement de la lutte contre la désertification médicale.

Il ne s'agit pas réellement d'une nouvelle enveloppe, puisque nous aidons déjà les médecins.

Il ne s'agit pas non plus réellement d'une compétence qui nous serait obligatoire, même s'il s'agit de solidarité territoriale et, surtout, de solidarité tout court.

Je veux parler ici des infirmiers en pratique avancée que l'on appelle les IPA.

Une formation soutenue par l'Agence régionale de santé et le gouvernement dans le plan santé 2022.

Ces infirmiers sont complémentaires du tissu médical.

Ils aident le patient à devenir acteur de son plan de santé et de son plan de soins.

Ils ont la possibilité de faire des renouvellements d'ordonnances ou de gérer tout ce qui est pathologies chroniques, ce qui permet aux médecins de se concentrer sur tout ce qui est pathologies aiguës.

Cela peut donc éviter des hospitalisations, mais aussi l'engorgement des urgences.

Ces infirmiers sont tournés vers la prévention et adoptent une vision globale du patient.

Soutenir ces IPA, c'est répondre à une partie des besoins de la population en matière de santé.

Car, nous le voyons tous sur nos cantons, sur notre département, les médecins partent à la retraite et, malgré la convention qui est mise en

place par le Département depuis 2011, avec seulement 15 médecins conventionnés, nos communes connaissent un véritable problème. Les médecins restants ne prennent plus de nouveaux patients et les personnes âgées sont obligées de prendre des ambulatoires ou des taxis pour se rendre chez le médecin, qui, la plupart du temps, est éloigné. Soutenir ces IPA, c'est aussi soutenir la lutte contre la désertification médicale.

Mais comme tout type de formation, cela a un coût.

Sur la Nouvelle-Aquitaine, huit praticiens ont été financés sur 26 retenus.

Et tout ça par l'ARS.

La plupart des praticiens ont obtenu des subventions de leur structure, donc des infirmiers qui travaillent en hôpitaux ou alors à l'ADMR, en maison pluridisciplinaire ou encore en EHPAD.

Cependant, les infirmiers ou infirmières libérales, puisque j'ai dit "infirmières" en dernier, ne faisant partie d'aucune structure, n'ont droit à rien, aucune aide.

Sur notre canton, une infirmière libérale se retrouve à devoir financer seule sa formation, avec tout ce que cela implique.

Elle a été prise dans une université de Nantes.

Elle ne peut pas avoir de salaire, puisqu'elle est à l'université sur deux ans.

La formation coûte 4 500 euros par an et tout ce que cela implique : double logement, nounou pour les enfants, toute une vie qui est restructurée pour deux ans.

Et tout ça parce qu'elle n'est rattachée physiquement à aucun cabinet médical.

Par contre, ce qui est paradoxal...

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Je vous demande d'accélérer un peu votre intervention.

Ghislaine Guillen, conseillère départementale.

-Je n'en ai pas pour longtemps.

Elle travaille en collaboration avec des médecins de Saujon, Médias ou Semussac, qui lui ont fait des attestations attestant qu'elle aurait de la patientèle à la fin de sa formation.

J'ai alerté le Conseil régional, j'ai alerté notre collègue Corinne Imbert, qui a alerté Mme Buzyn, qui a encouragé ce dispositif pour qu'il y ait plus d'homogénéité sur les subventions données, et j'ai aussi alerté les communes concernées.

Nous aidons les médecins dans leurs études, pourquoi ne pas intervenir dans cette formation, puisqu'elle va dans le sens de la lutte contre la désertification médicale ?

Le Canada, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont déjà mis en place ce dispositif et apparemment, cela marche très bien, tout le monde s'y retrouve.

Les médecins, mais surtout les patients.

L'action sociale est notre première compétence.

Et pour moi, pour nous, il serait naturel que le Département prenne sa part dans cette mission qui relève de la solidarité.

Alors, mes chers collègues, qu'allons-nous faire ?

Continuer à regarder notre territoire se désertifier ou alors adhérer à ce dispositif ?

Je vous remercie.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup.

C'est un sujet fondamental.

Je suis persuadé que...

Lors des dernières élections départementales, il y a maintenant quatre ans et demi, nous nous étions tous interrogés sur la voierie, et nous le ferons toujours, naturellement.

Nous nous étions interrogés sur le très haut débit.

Là, il va y avoir...

Le directeur du Tour de France, toutes lunettes de soleil sorties, fait une sortie dehors.

Nous allons tous nous interroger à nouveau sur le très haut débit, mais nous aurons des réponses précises, puisque chacun d'entre vous...

Vous pouvez m'écouter, aussi.

Je vous l'ai dit parce que je voulais que vous sachiez ce qui se passe.

Vous êtes curieux comme tout.

Donc, je pense que ce sera le sujet majeur des élections cantonales et départementales, l'an prochain.

Et pas seulement dans les petites communes, mais aussi dans les villes moyennes.

Le maire de Royan nous disait qu'il y avait 31 généralistes à Royan il y a quelques années, 15, aujourd'hui, et on pourrait constater ceci partout.

J'ai demandé à Corinne Imbert, en liaison avec Marie-Christine Bureau et toute l'équipe de la huitième commission, de nous présenter un plan qui change complètement de braquet sur le problème de la désertification médicale.

Pour l'instant, notre braquet, ce sont les conventions, que vous avez citées, Ghislaine, avec des médecins et des universités pour les installer chez nous.

Ce sont les mesures que nous allons voter en juin pour les maisons médicales.

Je suis tout à fait d'accord pour qu'on y intègre les infirmiers qui font une médecine de proximité.

Il faut que nous ayons, j'ai demandé à Corinne d'y réfléchir, avant la fin de l'année, et si possible avant les élections municipales, pour qu'on dise des choses à nos concitoyens, un plan beaucoup plus ambitieux. Non pas que le précédent ne l'était pas, mais la situation s'est aggravée du fait du manque de démographie médicale.

Ça va très loin.

Je racontais l'autre jour à certains collègues que le département de Saône-et-Loire a créé un service salarié.

Ils en sont à 50 médecins, bientôt 100, dans des locaux mis à disposition par les communes.

Mais les 100 viennent aussi de déshabiller les voisins.

C'est le généraliste du département d'à côté qui vient pour être enfin salarié et qui quitte son cabinet dans le département d'à côté.

Il n'y a pas 100 nouveaux médecins arrivés en Saône-et-Loire venant d'une université fantôme.

Je propose qu'on n'entre pas dans ce débat, parce qu'on n'en a pas le temps.

On en reparlera vendredi matin.

Mais il faut que nous préparions une réponse d'envergure, car nous sommes un département avec beaucoup de personnes âgées, donc les besoins sont très importants.

Il y a des personnes sans médecin, y compris dans des villes.

À Saint-Georges-de-Didonne, il y a des personnes, du fait du départ d'un des médecins les plus connus de la commune, qui n'ont plus de médecin, y compris dans des EHPAD, et ça, c'est une situation qui n'est pas admissible, et il faut intégrer les IPA, en effet, dans cette affaire.

Il reste quatre orateurs inscrits, je l'ai bien noté.

Cinq ?

Je demande aux cinq orateurs d'être aussi brillants que brefs.

Je commence, et je sais que ça sera le cas, par M. Quillet.

Lionel Quillet, premier vice-président.

-Merci, M. le président.

Je ne serai pas aussi brillant que Mickaël Vallet, mais s'il y a côte de bœuf à 14 h à Marennes le dimanche, je serai là, j'aime bien.

Trois points très rapides en trois minutes.

Les finances, dans le budget qui va être présenté, le 1,2 % a été tenu.

On n'y fait plus attention, mais 1,2 %, sur un milliard de budget...

Je voulais remercier les services qui y ont travaillé, et rappeler à l'État que la discussion aujourd'hui porte sur la TVA, peut-être sur la CSG, et la perte de souplesse financière puisqu'autonomie n'est pas un mot agréable.

Il faut imaginer un département, après des revenus basés sur la TVA, l'impact financier sur 1,2 %, ça risque de descendre encore.

Bientôt, on ne discutera plus de grand-chose.

La difficulté n'est pas de dépenser ni de faire des économies, mais de rester dynamique, d'investir.

Derrière l'investissement, il faut de l'ingénierie, du fonctionnement, Moi, je suis vraiment inquiet là-dessus.

On voit des projets qui se font, mais qui va-t-on mettre en fonctionnement derrière ?

Quelle collectivité ou entreprise va investir sans y mettre des personnes qui travaillent ?

Deuxième point...

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Me permettez-vous de vous interrompre ?

Nous abordons souvent le sujet avec Michel Doublet.

Si les moyens le permettaient, on pourrait investir plus dans notre réseau routier, mais dans les équipes de la direction des

Infrastructures, nous manquons d'ingénieurs, de techniciens pour bâtir des projets routiers que nous pourrions financer.

Je me permettrais cette incise appuyant votre raisonnement.

Lionel Quillet, premier vice-président.

-Deuxième point sur la concertation, le dossier des trésoreries...

En votre nom, nous avons reçu les syndicats concernant la DGFIP et nous avons passé des messages au directeur qui présente cette réforme.

Nous avons rappelé que ce n'était pas le bon moment, qu'il n'était pas idéal pour ce genre de négociations, qu'on pouvait attendre, qu'elles n'étaient pas adaptées aux besoins des usagers, surtout dans le choix des collectivités.

Il est urgent de reprendre la réforme plus tard ou autrement.

Il nous a été répondu qu'une réflexion était menée, mais que nous attendions aussi des réponses.

Troisième dossier, l'éolien.

Vous avez vu dans "Sud Ouest", concernant le Blaye et le parc éolien sur l'estuaire, des bonnes nouvelles.

La mobilisation des acteurs locaux, de toutes les collectivités, on a vu sur ce dossier côte-à-côte chasseurs et LPO, par exemple.

Aujourd'hui, on va trouver une autre solution.

Nous avons préconisé en votre nom de travailler sur un schéma de mix énergétique, l'éolien ne pouvant être tout et partout.

À ce titre, l'Observatoire de l'éolien se réunira en fin d'année.

Des propositions seront faites, une réunion se tiendra avec les services de l'État sur la réflexion du mix énergétique, sur proposition de M. le préfet, avant la fin de l'année.

Selon le calendrier, M. le secrétaire général a beaucoup à faire.

Cette réunion est importante.

Au niveau du département, le schéma de développement durable est lancé. Le cabinet d'études est en cours et va être choisi d'ici la semaine prochaine.

Un comité de suivi se mettra en place pour ce schéma qui aura toute son importance sur l'année 2020 et les suivantes.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup.

Je suis très heureux des premières nouvelles.

Loïc Girard nous avait prévenus.

Nous étions à Bourges vendredi, il nous avait envoyé la une du journal "Haute-Gironde" qui évoquait l'abandon ou quasi abandon de ce projet d'éolien.

Le Département attaque un arrêté de M. le préfet sur Forges-d'Aunis puisque nous avions dit à M. le préfet en toute amitié que si l'Observatoire émettait un avis défavorable et que l'État décidait de ne pas le suivre, nous attaquerions.

Nous restons mobilisés sur ce sujet.

Il reste quatre orateurs auxquels je demande des interventions brèves pour pouvoir, dans 15 mn, donner la parole à M. le secrétaire général qui a été interpellé plusieurs fois.

Dans l'ordre, Karine Dupraz, Guy Denier, David Baudon et Christophe Dourthe.

Karine.

Karine Dupraz, conseillère départementale.

-Merci, M. le président.

Je vais faire vite.

M. le secrétaire général, mes chers collègues.

Je voulais revenir sur le rassemblement auquel nous n'avons pas participé concernant l'alternative de l'A831 pour vous demander de bien distinguer les deux dossiers, c'est-à-dire pour nous, alternative A831, et la déviation de Marans.

La déviation de Marans, je l'ai dit plusieurs fois dans cet hémicycle, concerne avant tout les déplacements du quotidien.

On est sur le nord de la Charente-Maritime avec un réseau, si je prends la RD9, la RD10, qui est sous-dimensionné, avec des structures vieillissantes si je prends le pont du Brault.

Donc, la question, comme on a vu à la lecture du débat d'orientation budgétaire qu'il y avait une certaine souplesse et que, pour L'Échappée maritime, le Département était capable de mobiliser assez rapidement des fonds conséquents, serait : en 2020, pourrait-on lancer cette étude sur uniquement la déviation de Marans, sur les mobilités du quotidien ?

D'autant plus, vous le rappeliez, qu'en 2020, la voie entre La-Roche-sur-Yon et La Rochelle va être refaite.

Deux voies vont être déposées, mais il est prévu une seule nouvelle voie. Pour les habitants, les élus du nord de la Charente-Maritime, on voit la perspective d'une possibilité de déplacements ferroviaires par le biais d'un TER s'éloigner.

Serait-il possible de réfléchir sur les mobilités au quotidien en 2020 ?

Merci.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci beaucoup.

Nous pouvons tout à fait lancer des études l'an prochain.

Simplement, nous n'obtiendrons une DUP que sur le trajet d'ensemble.

Je doute que l'État nous accorde une DUP sur la déviation de Marans.

La demande que nous faisons à l'État est une DUP sur l'ensemble, mais on peut toujours travailler.

Sur le plan ferroviaire, d'abord, il faut qu'on obtienne une halte à Marans et rouvrir la gare de Marans, peut-être même une plus au sud sur la CDA de la Rochelle.

Le fait qu'une des deux voies va être déposée, c'est pour permettre de faire plus vite le chantier de l'Ourcq.

Je ne me fais pas d'illusions, on n'est pas près d'avoir la 2e.

Mais nous aurions déjà une voie unique à commande centralisée, c'est-à-dire télécommandée.

Lorsque nous prenons le train à La Rochelle pour Poitiers, entre Saint-Maixent et Lusignan, c'est une voie unique avec des points de croisement et une commande centralisée.

Ce n'est pas un obstacle au trafic ni de fret ni de TGV ni de TER entre La Rochelle et Poitiers.

Ce n'est pas ça que je crains.

Ce que je crains, c'est que notre idée de gare de Marans, la région ne semble pas très enthousiaste alors qu'on voit qu'il y a un intérêt réel à avoir au moins une ou deux haltes ferroviaires comme on a fait à Aigrefeuille et chez David entre Niort et La Rochelle.

Bon.

On en redébattra vendredi matin, mais je suis d'accord avec votre proposition.

Guy Denier.

Guy Denier, Conseiller départemental.

-M.

le président, chers collègues, au lieu de 10 pages, je n'en ferai que 5, je plaisante.

Simplement, merci à M. le directeur DGFIP, M. Garnier, d'être venu me rencontrer en mairie de Périgny pour échanger sur son exercice très difficile.

Lionel vient d'aborder la situation.

Il s'agit de la disparition d'un millier de trésoreries d'ici 2022.

Ramené à l'échelle concrète, dans notre département, la trésorerie de Périgny est menacée de fermeture comme celles de l'Aunis et de Ré, peut-être, avec un regroupement proposé à Ferrières.

Après la fermeture de la trésorerie de La Jarrie, cette disposition n'est pas acceptable.

Les usagers et les collectivités subiront, face à leurs problèmes et questions, l'inévitable éloignement et la dégradation du service tout en voyant leur territoire se vider de leurs services publics, la trésorerie n'est pas le seul.

Deux choses sont essentielles.

34 % des paiements ne sont pas dématérialisés, manque d'accès à Internet, difficultés à l'utiliser, on le voit sur l'inclusion numérique, relative complexité de situations fiscales, paiements divers, nos concitoyens doivent se rendre physiquement à la trésorerie.

Dans les faits, le besoin d'un accueil physique est toujours présent.

Les chiffres en attestent, 40 personnes par matinée sont accueillies à Périgny.

Cette décision est préjudiciable pour les collectivités et communes qui vont subir cet éloignement car le trésorier public est celui de toutes les collectivités.

Des échanges quasi quotidiens s'opèrent entre personnels chargés des finances et la trésorerie, opérateurs comptables, établissement des comptes, perception des recettes de cantines et autres régies.

Ce sont 160 régies qui sont gérées à la trésorerie de Périgny.

C'est le quotidien de nos collectivités qui en sera bouleversé.

Il résultera de cette suppression moins d'échanges et de compréhension et plus de difficultés pour les petites et moyennes communes ne disposant

pas de services financiers conséquents, et qui s'appuient sur la compétence et la disponibilité de la trésorerie. Enfin, un dernier point doit nous alerter par son incohérence. Nous travaillons tous, au Département, comme dans les EPCI, dans les communes, depuis des années à établir des documents d'aménagement, PLUi, SCoT, etc.

Nous développons une stratégie décarbonée afin de faire face au défi climatique, et devons donc corriger et repenser notre utilisation de l'espace.

Ici, l'État propose de fermer plusieurs trésoreries du département pour la concentrer à Ferrières, loin de toute desserte de transport public, mettant plus d'usagers sur les routes.

C'est un choix d'aménagement du territoire qui est inacceptable.

Nous souhaitons donc une mobilisation des élus départementaux pour le maintien des trésoreries de Périgny et de l'Aunis dans une réorganisation, s'il en fallait une, respectueuse, partagée, réfléchie collectivement pour un service public de qualité et à proximité des usagers.

Nous n'avons pas encore tous, notamment les centralités urbaines, il n'y a pas que le monde rural, une maison France Service qui viendrait consacrer le recul du service public.

Voilà.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, cher collègue.

Vous vous rappelez que M. Garnier, qui nous fait l'amitié de sa présence, a été reçu devant la commission permanente à huis clos au mois de juillet à Saintes.

Je propose qu'on refasse un point avec lui par l'intermédiaire de nos services et qu'il y ait une motion portée par tous les groupes sur ce sujet qui soit mise au vote vendredi.

Si les collaborateurs des groupes veulent bien travailler ensemble, mais auparavant, qu'il y ait peut-être un contact avec M. Garnier pour voir où il en est puisqu'il a déjà enregistré certaines de nos demandes.

C'est sur ce point que vous voulez intervenir, Michel Doublet ?

Vous levez la main.

Michel Doublet, vice-président.

-Très rapidement, M. le président, chers collègues, suite à cette intervention, au nom des maires du département, je vais recevoir cette semaine M. Garnier qui doit me faire des propositions intéressantes, je pense.

Il a l'air de dire que ce ne sera peut-être pas la solution, mais je suis tout à fait d'accord pour qu'on fasse une motion parce que sur l'ensemble des communes, j'entends les mêmes griefs, les mêmes inquiétudes sur le problème des trésoreries, mais également, comme l'a évoqué Mickaël, sur les transferts de taxes du département via les communes.

Sachant que pour les communes ayant augmenté leur fiscalité en 2018, elles vont devoir redonner la taxe d'habitation à l'État.

Donc, il y a une inquiétude générale dans nos communes.

J'avais déjà dit l'année dernière au mois de septembre à M. le préfet, bien avant les gilets jaunes, que je prévoyais qu'il y aurait des problèmes.

Il y a eu des problèmes, et j'en prévois encore.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, M. le président Doublet.

La parole est à David Baudon, puis au dernier orateur, Christophe Dourthe.

David.

David Baudon, conseiller départemental.

-M. le président, M. le secrétaire général, chers collègues, j'ai bien compris qu'il fallait aller vite, et pourtant, les sujets évoqués ce matin sont importants...

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-On en reparlera vendredi.

David Baudon, conseiller départemental.

-On en parlera vendredi.

Très vite...

Nous avons accueilli avec une grande satisfaction le fait que quelques-uns aient travaillé à l'avènement d'une excellente nouvelle, celle de l'organisation de deux étapes du Tour de France à l'échelle de notre département.

La satisfaction a été générale, chez les élus comme chez nos concitoyens. Je n'en dirai pas plus.

Bien entendu, une telle manifestation nécessite des moyens et c'est toujours avec enthousiasme que nous voterons les enveloppes nécessaires. Néanmoins, il ne nous a pas échappé que, dans le montage financier de l'opération, les communes étapes n'ont pas participé, contrairement à ce que prévoit le règlement du Tour de France, financièrement à cette manifestation.

Vous me connaissez, en ma qualité de membre de la commission des Finances, je ne manquerai pas d'interroger les vice-présidents des Sports, de la Culture et des Finances, qui, je n'en doute pas, ont pris les décisions au droit de l'intérêt supérieur de notre beau département. Voilà quel était le sens de mon intervention.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Elle est excellente.

On a pensé, et ça peut se rediscuter, Stéphane Villain et Lionel Quillet sont ouverts au dialogue, que c'était plus simple de discuter avec les agglos, puisque maintenant, la puissance de tir financière est au niveau des intercommunalités, la CARA, la CAO, la CDA, les communautés de communes de l'île de Ré et d'Oléron.

Mais Stéphane est ouvert au dialogue sur ce point.

Stéphane ?

Stéphane Villain, vice-président.

-Simplement, on a respecté le plan Vélo qu'on a mis en place, c'est-à-dire que 70 % des grands itinéraires est pris en charge par le Département et 30 % par les agglos.

Mais les communes hébergeantes auront quand même des coûts, ne serait-ce qu'au niveau technique.

Il va falloir mettre en place, peut-être pas une fan zone, mais ça va avoir un coût.

Les communes hébergeantes seront aussi, bien sûr, appelées financièrement.

Il n'y a pas de souci.

D'ailleurs, les agglos que l'on a rencontrées sont dans cette logique.

Il n'y a pas de souci.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Le débat reste ouvert, et si Lionel Quillet veut l'aborder en commission des Finances, il est tout à fait justifié.

Avant de continuer et merci à toutes et à tous d'avoir respecté le timing particulier de cette matinée, j'en suis conscient, et de donner la parole à M. le secrétaire général, Christophe Dourthe a levé la main tout à l'heure.

Christophe Dourthe, conseiller départemental.

-Merci.

Juste un petit mot rapide pour faire part de notre solidarité transpartisane aux sapeurs-pompiers.

Vous en avez parlé, il nous semblait important d'en dire deux mots.
Il y a un vrai souci dans l'organisation des secours en France.
Ils font énormément de choses ne relevant pas de leurs activités à la place de professionnels de santé qui sont défaillants, c'est un constat, je ne porte pas de jugement, il faudrait y réfléchir.

Mais vous qui voulez aller manifester devant l'Assemblée nationale, méfiez-vous parce que, l'autre jour, on a arrosé les pompiers avec des canons à eau, c'était malencontreux.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Je préfère être arrosé de pinot que d'eau, mais c'était très malencontreux.

Mes chers collègues, M. le secrétaire général Pierre-Emmanuel Portheret va conclure selon la tradition au nom de l'État.

J'en profite pour adresser en notre nom à tous un message d'amitié au préfet Fabrice Rigoulet-Roze avec lequel nous avons travaillé pendant 2 ans dans un excellent état d'esprit.

On voit qu'il avait été directeur général des services d'un département, il comprenait bien le fonctionnement des collectivités locales.

Dominique Rabelle, qui s'occupe des politiques de l'habitat, a noté ses nouvelles fonctions auprès du ministre du Logement.

Il nous a dit, lors de son pot de départ, qu'il resterait très à l'écoute des dossiers de la Charente-Maritime.

Je dirais la même chose à Maryse Fleuret-Pagnoux si elle était avec nous, elle est dûment excusée.

Nous avons bien travaillé avec lui et je demande à Pierre-Emmanuel Portheret de lui transmettre ce message de sympathie de vous tous et vous toutes, au nom de l'assemblée départementale.

Merci de votre présence et merci aux membres du corps préfectoral qui vous accompagnent.

Vous avez la parole pour conclure nos débats, avec, vous aussi, une obligation, que vous avez intégrée par habitude, d'intervention brève mais dense.

Pierre-Emmanuel Portheret, secrétaire général de la préfecture.

-M. le président, mesdames et messieurs les conseillers départementaux...

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Parle un peu plus près.

Pierre-Emmanuel Portheret, secrétaire général de la préfecture.

-Peut-être sept points en réponse aux interpellations qui ont été faites par les intervenants.

D'abord, sur le congrès de Bourges, comment ne pas en dire un mot ?

J'ai entendu les mots de "tendu", de "sportif", M. le ministre.

Je ne doute pas que le 90e congrès de l'ADF à La Rochelle l'an prochain sera dans un climat beaucoup plus apaisé et serein parce que l'esprit charentais-maritime pousse à la sérénité et à la sagesse et parce que le travail de pédagogie et le vote de la loi passeront par-là et auront fait leur œuvre.

Je voudrais simplement rappeler qu'au-delà des sujets techniques, de TVA ou de CSG, l'enjeu est celui de la suppression de la taxe d'habitation. Le président de la République s'y est engagé lors de sa campagne, et cet engagement sera tenu.

C'est une suppression d'impôts pour tous les Français qui ne sera pas gagée, pour une fois, par la création d'un autre impôt.

C'est 18 milliards d'euros de pouvoir d'achat qui sont redonnés aux Français par la suppression de la TH, on peut imaginer qu'ils l'utiliseront pour investir dans l'immobilier et participer ainsi au dynamisme de la DMTO.

On pourra donc tous s'y retrouver, surtout dans un département où les DMTO sont particulièrement dynamiques.

Sur le sujet de la TVA, je ne vais pas moi-même intervenir dans ce débat que vous avez eu au congrès de Bourges.

Je rappelle simplement que la TVA est une ressource dynamique.

Sur 20 ou 30 ans, les recettes de TVA brute sont en croissance.

Au-delà des événements conjoncturels, c'est une ressource pérenne.

Le deuxième sujet lié à la fiscalité est celui du débat d'orientation budgétaire.

J'ai lu avec intérêt le rapport qui vous est présenté.

Côté recettes, je rappelle que la DGF, qui est stable depuis 2017, le sera encore en 2020.

Là encore, c'est une remarque qui doit être faite.

J'observe aussi que les DMTO et le foncier bâti, c'est à peu près la même chose, environ 178 millions d'euros, et que le dynamisme des DMTO est supérieur à celui de la taxe sur le foncier bâti.

S'agissant des dépenses, je me réjouis évidemment que le contrat de Cahors ait été plus que respecté dans le département.

On n'est pas à plus 1,2 d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, mais on est même à moins 0,72 pour ce qui concerne le conseil départemental de Charente-Maritime.

Je voudrais souligner à cette occasion l'importance du travail en commun qui s'est déroulé entre les services de l'État et vos services.

J'en profite pour les saluer à travers votre DGS, avec qui je travaille régulièrement.

Le troisième point qui a été évoqué, notamment par le président Quillet, M. Denier, le président Doublet, c'est celui de la réorganisation des services de la DGFIP.

Un point à ce sujet.

La réorganisation territoriale de la DGFIP a un double objectif.

Un, contrairement à ce qui se dit et même si les discussions sont parfois denses, c'est augmenter le nombre de communes dans lesquelles les services fiscaux seront présents, plus 30 % d'accueil de proximité supplémentaire.

Deux, je vais en dire un mot, l'idée de localiser une partie des services de la DGFIP, actuellement localisée en Île-de-France, sur les territoires.

Sur le premier point, la concertation menée par Laurent Garnier se terminera fin octobre.

Je me réjouis qu'elle ait pu être vive et intéressante dans l'immense majorité des territoires.

Je regrette qu'elle ait pu être un peu contraire à l'esprit charentais-maritime dans un nombre d'autres, mais c'est ainsi.

Elle se terminera fin octobre et la DDFIP aura l'occasion, M. le président, de vous rendre compte de ce tour de table, comme le préfet s'y était engagé.

Ces temps d'échange autour des grandes orientations de la réforme permettront des amendements significatifs aux projets proposés.

S'agissant des accueils de proximité, initialement fixés à 30, ils pourraient être en augmentation dans le territoire.

En ce qui concerne la DDFIP, le directeur proposera de maintenir certains services fiscaux et comptables de nature à répondre aux préoccupations des uns et des autres.

Le quatrième point, qui est lié à la réorganisation de la DGFIP, c'est la proximité du service public.

La ministre Gourault l'a dit à Bourges, "Au cœur de vos missions, se trouvent les politiques de la vie des Français."

Vous avez donc cette exigence de la proximité dont on a bien vu, lors des récents événements qui se sont déroulés en France et dans le département, à quel point elle était une revendication de nos concitoyens.

Notre enjeu, ce sont les maisons France Service.

M. Denier l'a évoqué.

Elles vont se substituer en se développant, les 17 maisons de services au public existant dans le département avec un objectif d'une par canton à l'horizon 2022.

D'ores et déjà, 300 maisons France Service déployées sur le territoire au 1er janvier 2020, ce qui fait 3 par département, vous savez compter mieux que moi.

Le préfet a demandé la labellisation de 11 maisons France Service.

Je pense que nous en aurons trois dès le 1er janvier 2020.

En particulier, je réponds à Mme Désir, en quartiers prioritaires, puisque nous avons déposé un projet à Mireuil qui n'est pas complètement abouti aujourd'hui, donc ne sera pas labellisé au 1er janvier, mais auquel nous serons extrêmement attentifs.

À côté de cette proximité des maisons France Service, des contractualisations sont mises en place par l'État, comme Cœur de ville, les ORT, bref autant de raisons de rapprocher les services publics des territoires, spécialement dans les zones défavorisées, en zone rurale ou dans les quartiers prioritaires.

Le cinquième point, c'est l'éolien.

Le président Quillet en a parlé.

J'ai lu, comme vous, pas le rétropédalage, mais l'évolution du projet d'EDF Énergies renouvelables.

Vous connaissez la ligne de l'État, on en avait parlé à la suite de votre proposition de moratoire.

Comme je m'y étais engagé, nous allons provoquer une réunion de travail qui va au-delà de l'éolien et concernera l'ensemble des énergies renouvelables.

Une date avait été trouvée, elle va peut-être être corrigée à mi-novembre, mais on se verra avant la fin de l'année avec les partenaires, élus, le monde associatif.

J'aimerais aussi que la juridiction administrative soit présente, parce que le juge administratif est un acteur incontournable de ces procédures, pour évoquer ensemble comment développer les énergies renouvelables dans le respect des territoires dans notre département.

Le sixième point évoqué par M. Vallet et M. Ferchaud concerne les gens du voyage.

Merci de vos propos sur le travail qu'a accompli l'État ces dernières années, en collaboration étroite avec le Conseil départemental à travers le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

On a effectivement un enjeu, j'avais proposé la constitution d'un GIP.

Toute formule est envisageable, mais je crois que nous avons intérêt à travailler en amont avant l'arrivée des grands passages pour que les choses se passent le mieux possible sur nos territoires.

En 2019, il y a eu 39 grands passages, ce qui est substantiellement moins qu'en 2018 et en 2017.

C'est aussi pour cela que les choses se sont à peu près bien passées.

Mais on peut imaginer, compte tenu de l'attractivité du département, que le nombre de grands passages augmente à nouveau en 2020.

Il est certain que, sans coordination ou organisation du travail en amont, on peut s'attendre à des petits sujets, pas seulement le dimanche à 14h.

À ce stade de nos échanges, je peux seulement confirmer que l'État sera là sur le volet hors public, mais celui-ci n'intervient que dès lors que les collectivités sont conformes à leurs obligations légales.

Aujourd'hui, on a 4 PCI sur les 13 qui sont conformes à leurs obligations.

Il y a donc un travail à faire d'implantation de terrains familiaux, d'aires d'accueil et d'aires de grand passage, rappelé dans le schéma départemental que vous avez signé avec le préfet en février dernier. Un dernier point, peut-être, sur l'esprit et la montée en puissance du phénomène de contractualisation auquel nous assistons et auquel le gouvernement est très attaché.

À côté de la loi, on voit monter en puissance tous ces contrats qui lient les collectivités locales et l'État.

C'est une nouvelle manière de concevoir les politiques publiques qui est évidemment intéressante pour nombre d'entre nous.

Le projet de loi Lecornu est en discussion au Parlement.

Je n'y reviens pas, vous l'avez lu.

Le projet de loi Gourault, dit projet de loi 3D, décentralisation, différenciation et déconcentration, sera élaboré en début d'année et discuté au Parlement au premier semestre 2020.

Le contrat issu de la discussion, c'est ce que nous privilégions dans ce département.

Par exemple, la stratégie de lutte contre la pauvreté, vous l'avez évoquée, le protocole MNA que nous avons signé en octobre dernier, il y a un an, c'était le 18 octobre.

Il semble porter ses fruits aujourd'hui.

Bref, c'est un travail, une acculturation de la fonction publique territoriale en particulier et de la fonction publique d'État et je m'en réjouis.

Sur le protocole MNA, on a vu les services de l'ASE travailler avec les forces de sécurité intérieure.

Au début, il y a des interrogations, des craintes respectives, mais en travaillant ensemble, on s'aperçoit qu'on peut faire avancer le service public.

On veut privilégier et développer cette méthode du contrat dans les mois et les années qui viennent pour faire vivre cet esprit charentais-maritime auquel nous sommes très attachés et qui, je l'espère, perdurera entre le congrès de Bourges et celui de La Rochelle.

Merci.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, M. le secrétaire général de ces précisions et de vos réponses.

Chers collègues, il est 11h55.

Nous avons besoin de 15 mn pour mettre la salle en configuration avec des sièges au milieu.

Donc, nous reprenons la séance avec M. Prudhomme à 12h10.

Chers amis, veuillez prendre place.

On rallumera tout à l'heure.

Là, nous allons avoir des projections.

M. le secrétaire général de la préfecture, cher Christian Prudhomme, Mmes et MM. les maires, merci de votre présence.

Rassurez-vous, l'aspect boîte de nuit va rapidement s'estomper.

On rouvrira les ouvertures, mais comme il y a plusieurs projections qui sont prévues, nous voulons les présenter dans les meilleures conditions. Je remercie Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, de sa présence.

Il va vous présenter tout cela et nous aussi.

Mais auparavant, je vous propose de regarder une première vidéo que certains ont vu, ceux qui m'accompagnaient mardi à la présentation du Tour de France.

Elle résume le Tour de France 2019.

Ce sont de très belles images.

L'année prochaine, il y aura la même chose avec l'Échappée maritime en Charente-Maritime l'an prochain.

Pour l'instant, je vous propose de regarder ces très belles images, on va éteindre pour ce faire, du Tour de France 2019.

Ensuite, on parlera du Tour de France 2020, de son tracé avec Christian Prudhomme.

Premier intervenant, puis deuxième intervenant.

-Eddy Merckx !

Eddy !

Eddy !

- Eddy !

La foule.

-Eddy !

Eddy !

Troisième intervenant.

-Le départ est donné.

Alexandre Pasteur, présentateur du Tour de France.

-Pour Michael Teunissen !

C'est la 6e place provisoire.

C'est Julian Alaphilippe !

C'est Giulio Ciccone, mesdames, messieurs !

Une spectatrice, puis un spectateur.

-Allez, Thibault !

-Va au bout, Thibault !

Une spectatrice.

-Allez, Lillian, allez !

Alexandre Pasteur, présentateur du Tour de France.

-Je vous demande une ovation pour Egan Bernal, maillot jaune LCL !

Pour la dernière fois ce soir, les coureurs de ce Tour de France contournent...

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Voilà.

Ça, c'était l'an passé.

Maintenant, vous allez découvrir ou redécouvrir, avant de venir chez nous, la totalité du parcours du Tour de France en 2020, Christian, c'est bien cela ?

On peut y aller, messieurs.

Voilà, chers collègues, le Tour de France 2020.

Nous allons être une des belles parties.

Je vous propose, avant qu'on rouvre et que la lumière revienne, de permettre à Christian Prudhomme un commentaire sur la présentation de l'étape de l'Échappée maritime en Charente-Maritime.

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

-Bonjour à toutes et à tous.

Après une première semaine de Nice jusqu'aux Pyrénées, nous nous rendrons chez vous, merci de nous accueillir en Charente-Maritime pour la 1re fois précisément, en termes de passage, depuis 17 ans.

On l'a choisi parce que c'était le 17.

Si ça avait été le Cantal, on serait venus il y a 2 ans.

On l'a fait exprès et on est absolument ravis.

Cette étape ira de l'île d'Oléron à l'île de Ré, de Château-d'Oléron, par le pont pour descendre vers le sud et passer dans des endroits magnifiques, jusqu'à Royan, où on remontera vers le nord.

Ça fera une quasi boucle jusqu'à Marennes, puis remonter vers Rochefort, La Rochelle, passer dans le Vieux-Port et traverser le pont de l'île de Ré jusqu'à Saint-Martin-de-Ré.

Une étape d'île en île dans le Tour de France, ce sera une première.

Oléron avait aussi accueilli en 1983 le Tour de France à Saint-Pierre.

C'était la 1re fois en France qu'on allait sur une île.

Il était allé sur une autre île plus au nord qui veut s'émanciper, à Portsmouth en 1974.

Mais en France, c'était la 1^{re} fois en 1983.

Cette étape sera le Tour de France, en ce sens que le Tour est la plus grande compétition cycliste au monde, les images partent dans 190 pays, dont une centaine en direct.

La prise de vue dominante vient de l'hélicoptère que mes doigts symbolisent.

Ce sera une étape, d'un point de vue esthétique, absolument magnifique, il n'y a aucun doute là-dessus.

Ce sera une étape historique car il y aura des fortifications Vauban à une demi-douzaine de reprises.

Ce sera aussi une étape sportive, j'ai eu une question là-dessus.

Ça ne sera pas qu'esthétique pour les coureurs.

Qui dit océan, dit vent, donc en jargon cycliste, la possibilité de bordure, le peloton qui se scinde en plusieurs parties.

Elle ne fera pas gagner le Tour à un coureur, mais elle peut lui faire perdre.

Il faudra être bien réveillé après la journée de repos qui sera magnifique mais plus détendue pour les gens que pour les coureurs, même s'ils seront très bien logés.

Une première, et merci...

J'ai eu une autre question des journalistes.

On a 300 candidatures pour une trentaine de places.

On nous fait parfois des propositions, mais la proposition du Conseil départemental, on l'a quasiment prise intégralement car vous aviez intégré, grâce aux visites précédentes, les tiennes, Stéphane, toutes vos équipes, tout ce qu'on peut demander.

Elle était nickel, il n'y avait rien à changer dans cette proposition, et c'est rarissime.

On repartira de Châtelailhon, où j'ai passé des vacances en famille, et mes parents étaient des gens de goût sans aucun doute, pour aller jusqu'à Poitiers, et traverser pour la première fois depuis 10 ans les Deux-Sèvres.

On ira jusqu'à la préfecture de la Vienne, où le Tour n'a plus fait étape depuis 1994 et depuis 1978 pour une arrivée d'étape, 1994, c'était un départ.

Ce sera une étape clairement faite pour les sprinters.

Il n'y aura pas de surprise, 167 km.

La précédente, c'est la cerise sur le gâteau, elle fait 17 plus 0 égale 170 km.

Nous voulions vraiment vous être agréables.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, Christian.

Je te redonnerai la parole dans un instant.

Peut-être un mot pour nos collègues maires et conseillers départementaux.

Nous avons tenu une session ce matin, et nous avons cette session spéciale en formation prudhommale en fin de matinée pour vous présenter ce projet.

Ça fait un certain temps que nous y travaillons.

On sait les choses depuis un an, mais nous avons essayé de tenir notre langue jusqu'à mardi dernier, même si la presse a fait son métier et a essayé de deviner, au gré des réservations de chambres d'hôtel à La Rochelle, Ré, Oléron, Rochefort, ce qui allait se passer.

Donc, 43 communes de notre département traversées, avec une répartition des frais qui faisait l'objet d'une question de David Baudon en session entre le Département et les communautés de communes.

On a voulu, en effet, ce parcours.

J'étais député de la Haute-Saintonge et de la Saintonge, donc je reconnais qu'il est plutôt nordique, mais on a voulu essayer de présenter un Tour où quasiment à tout moment la dizaine d'hélicoptères qui survolent le Tour, dont ceux qui portent les images, verrait la mer. Même quand l'hélicoptère sera à la verticale de Rochefort, on verra Fort-Boyard et l'océan.

Donc, on a fait un parcours très océanique, d'une île à une île, comme le disait Christian, c'est la première fois.

De ce bâtiment, il pouvait voir, peut-être pour la 1^{re} fois de sa vie de directeur de Tour, tout son parcours, puisque du quatrième étage, on voit à la fois l'île d'Oléron, l'île de Ré, l'île d'Aix, Fort-Boyard, donc il pouvait voir tout le parcours depuis cette maison.

Il faut que ça vive pendant et après.

Vous avez vu dans le film, c'était pour vous donner des idées, des agriculteurs qui font des fresques remarquables dans les champs, des choses sur les hauteurs.

Les hauteurs ne vont pas manquer.

Il n'y a pas de côte, mais il y a 4 viaducs à franchir : le viaduc d'Oléron, le viaduc de la Seudre, le viaduc de Martrou et le viaduc de Ré.

Il y aura des points hauts à proximité, le transbordeur de Rochefort, etc., donc il faut qu'on anime ces points hauts par des images, des drapeaux.

Il vous appartient, dans vos communes, d'inventer la fanfare en bord de route.

Pour franchir le train de la Seudre au passage à niveau de Fontbedeau, on mettra deux trains avec les locomotives à vapeur qui siffleront, l'un venant de Saujon et l'autre venant de Mornac.

Il faut que vous ayez tous, sur les passages dans vos communes, de très bonnes idées d'animations, de visuels, parce que c'est ce qui nous a beaucoup marqués avec Stéphane, tout au long des étapes que j'ai faites ces dernières années, c'est la foule immense.

Ici, les premiers vacanciers s'ajouteront à la foule, plus les camping-caristes qui arriveront de toute la France pour s'installer les jours précédents au bord du Tour.

On aura 15 millions de téléspectateurs, ce n'est quand même pas rien, pendant plusieurs moments, beaucoup de presse.

On essaie d'organiser la découverte du département pour les occuper pendant le jour de repos.

Le QG sera ici au Département.

On a une demande à te faire.

Un de nos collègues qui, comme moi, est un amoureux de la langue française, a trouvé que le terme de "fan zone" ou "fan park" n'était pas génial.

Si tu pouvais nous franciser ça ou nous le mettre en charentais.

C'est une demande de l'assemblée départementale.

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

-Dès lors que nous réussirons à faire du marketing de la mercatique dans toutes les entreprises, on aura fait un pas en avant, mais je doute qu'il se fasse.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Voilà.

On est prêts à sous-titrer.

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

-Quand on est en réunion, on se demande souvent si les gens parlent patois.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Ils parlent un franglais épouvantable.

Donc, on aura tout ça.

J'ajoute que les dates sont intéressantes parce que le Tour est tôt cette année, Christian y reviendra, du fait des JO, au moment où les gens font leur choix de vacances.

5, 6, 7 juillet, il y a encore des familles qui n'ont rien décidé.

Si on a la chance d'avoir beau temps, les images étant belles, ce sera important.

Un dernier mot.

Nous proposerons à nos collègues, ils ont lu ce rapport cette fin de semaine, que le Département vote une enveloppe de 300 000 € dans un premier temps, elle peut être augmentée si nécessaire, pour aider les projets que vous allez présenter, projets communaux pendant l'année qui précède le Tour, pas seulement le jour du passage du Tour, projets portés par des associations, par des collègues, par des clubs, et pas seulement cyclo.

N'hésitez pas à proposer des projets.

Vous allez recevoir l'appel à projets, le document, il faut que toutes les communes de Charente-Maritime, il y a 43 communes traversées et 462 communes, puissent nous présenter des projets d'animations toute l'année. On fera un pré-Tour le week-end des 6 et 7 juin de la totalité du parcours par des cyclo, avec les gens qui pourront faire 170 km ou un peu moins.

Mais n'hésitez pas, voyez vos principaux de collège, vos clubs, vos assos dans vos communes, à l'échelle de tout le département, ça ne concerne pas que le trajet, pour bâtir des projets.

Je crois que j'ai tout dit, mais Stéphane va dire le reste.

C'est ce que disait Renaud Muselier, Dominique de Villepin fait tout et moi, je fais le reste.

Stéphane Villain, vice-président.

-Tu as tout dit.

Ça va être un superbe tour dans notre beau département avec toutes les cartes postales qu'il y a tous les 3 kilomètres.

Ça va être un énorme coup de projecteur sur le département.

Il faut savoir que c'est 190 pays et 3,8 milliards de téléspectateurs dans le monde.

C'est un événement magnifique.

C'est extraordinaire.

C'est ça, non ?

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

-Cumulés.

Stéphane Villain, vice-président.

-Cumulés, mais 3 milliards, c'est impressionnant.

Il faut remercier les équipes parce qu'avec Boris, Alban et notre directeur des Routes, Frédéric, et des courses demain, de la com, avec Frédérique Eloy, il y a une équipe qui s'est mobilisée pour ce Tour.

Bravo à eux.

Et on a hâte qu'ils viennent chez nous.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Vous êtes conviés à une réunion technique le 15 novembre, vous, vos adjoints, vos services techniques, puisqu'il y aura des questions routières à gérer.

La direction des Routes et des infrastructures, sous l'autorité de Michel Doublet et Frédéric Caron, est prête à faire feu.

Christian, quelques compléments d'infos et s'il y a des questions...

Oui, Stéphane ?

Stéphane Villain, vice-président.

-Simplement, depuis 2017, Christian le dira mieux que moi, le Tour prend en compte le développement durable.

Le 1er véhicule de la caravane, c'est un véhicule qui parle d'écologie, de tout ce qui tourne autour du Tour.

Ça a de l'importance, les sacs sont recyclables, les zones où on peut récupérer les déchets, il y a une prise de conscience.

Sur ce sujet aussi, on est très attentifs et le Département sera avec toi sur ce sujet.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Christian.

C'est bon.

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

-Un mot d'abord pour vous dire merci.

Nous sommes des locataires.

Sans élus qui nous proposent de venir chez eux, on ne sait pas faire.

Le Tour de France est la plus grande course cycliste au monde, mais on a besoin d'être accueillis.

Il faut un maire qui dise oui pour une ville de départ, un maire qui dise oui pour une ville d'arrivée, un président de département qui dise :

"Venez chez nous."

Au Tour de France, on aime les départements, parce qu'ils possèdent les routes, le terrain d'expression des coureurs.

Même si on n'utilise qu'une partie des 380 000 km...

C'est ça, M. le président de l'Assemblée des départements de France ?

On a besoin des routes, on n'a pas notre piscine, notre court de tennis, notre terrain de foot ou de rugby.

Si, il y a quelques années, à la Trie-sur-Baïse, dans les Hautes-Pyrénées, Antoine Dupont, le devant numéro 9 du XV de France était au départ de l'étape, si Grégory Alldritt veut venir, il est le bienvenu, même Atonio, on l'accepte.

Il sera seul dans la voiture avec le pilote, mais il est le bienvenu.

Donc, merci.

Merci aux services de l'État.

Sans la police, la gendarmerie, les pompiers, on ne peut rien faire.

C'est la plus grande course cycliste du monde, c'est un défi pour les coureurs, mais aussi un défi logistique et technique d'organisation.

Quand j'étais journaliste, je m'en foutais, mais il faut comprendre ça pour faire le Tour.

Nous avons des systèmes mis en place il y a 30 ou 40 ans par des militaires ou d'anciens militaires pour que ça marche sur le terrain, et ça nous aide à fonctionner.

Donc, merci à vous.

L'histoire de la Charente-Maritime et du Tour est ancienne, puisque dès la 1re édition en 1903, il est venu en Charente-Maritime.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Elle s'appelait la Charente-Inférieure.

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

-Oui, Charente-Inférieure.

Le Tour que vous allez voir chez vous en 2020, c'est la 107e édition.

Donc, dès 1903, l'étape de Bordeaux à Nantes passait par Saintes, par Rochefort, par La Rochelle et traversait le département.

En 1905, il y a eu une étape ici, il y a une tradition.

Quand j'étais gamin, je me souviens de l'étape de 1972 de Royan, où Eddy Merckx...

C'était Saint-Jean-de-Monts, Merlin-Plage selon l'appellation officielle de l'époque, jusqu'à Royan.

Eddy Merckx, le plus grand champion de l'histoire du cyclisme, utilisant le vent, avait mis la panique, et mon chouchou Raymond Poulidor, à qui je souhaite de se rétablir, avait été lâché.

Une échappée de 18 était arrivée à Royan.

Nous organisons d'autres courses, le Tour, c'est la plus grande, mais on organise 100 jours de compétition par an.

À Compiègne, au départ de Paris-Roubaix, des artisans viennent et un monsieur a recréé cette échappée de Royan de 1972.

C'est extraordinaire, c'est peint à la main, on voit le maillot Mercier de Raymond Poulidor, celui d'Eddy Merckx...

C'est assez phénoménal.

Il y a une histoire ancienne.

Ça fait longtemps qu'on n'est pas revenus.

On est heureux de revenir, grâce à toi, Dominique.

Je relisais les SMS que nous avons échangés, et le président m'en envoyait depuis longtemps.

Je retombais sur des SMS qui disaient : "Pour cette étape dont je t'ai parlé, quand peut-on se voir ?"

Pour tout vous dire, j'avais imaginé qu'on viendrait un an plus tôt, donc on n'aurait pas respecté les 17.

Il y a quelques années, nous avions prévu de partir de Vendée en 2019.

Nous n'avions pas encore reçu de candidature de Bruxelles pour 2019.

C'était le centenaire du maillot jaune et les 50 ans de la 1re victoire d'Eddy Merckx.

Quand cette candidature est arrivée, on avait très envie de dire oui.

Les élections départementales passant par là, la majorité n'a pas changé, mais la personne si, Yves Auvinet est arrivé et a été invité comme patron des maires de Vendée à Bruxelles.

Il est tombé sur le bourgmestre qui lui a dit : "Vous êtes le nouveau président.

J'ai quelque chose à vous demander.

Est-ce qu'on ne pourrait pas roquer ?

Est-ce qu'on pourrait inverser ?"

Nous sommes partis de Bruxelles en 2019, de Vendée, on a anticipé, mais j'avais d'autres engagements.

Donc l'idée de venir en Charente-Maritime en 2019 tombait à l'eau entre les deux îles au pied des ponts.

Mais je voulais respecter ce que j'avais très envie de faire.

Tu disais, pendant une interview : "Prudent, mais souriant."

Parce que l'idée d'île en île est exceptionnelle.

Pour le Tour, qui est la plus belle bande-annonce qu'on puisse imaginer pour le 1er pays touristique au monde qui est le nôtre, ces images qui vont partout dans le monde, aller d'une île à une autre, c'est magnifique.

En plus, ce peut être très sportif avec le vent.

J'avais envie de dire oui, mais le Tour se compose de maillons, on ne peut pas promettre une étape, si quelque chose change avant ou après, on doit modifier nos plans.

Les plans ont été modifiés, ça tombe sur le 17, 2003 le dernier passage du Tour dans le département, 2020, et 20 ans depuis qu'on y a fait étape.

Il était temps de revenir, merci de l'avoir proposé, merci d'avoir eu envie, d'être venu à nombreuses reprises pour l'organiser.

Dominique est venu, souvent avec Stéphane, et les gens de vos équipes du Département, pas juste pour passer un bon moment, mais pour voir comment ça se passait.

Tu es venu dans le Jura, tu es venu en Dordogne, les équipes étaient là dans les Hautes-Pyrénées, dans le Gard, avec le passage sur le pont du Gard, avec une étape qui était aussi voulue par le Conseil départemental. C'est très important et le passage des coureurs sur le pont est phénoménal.

Nous aurons beaucoup d'images phénoménales en juillet prochain, grâce à vous et merci pour votre confiance.

Merci aux élus, aux services de l'État.

Le Tour...

Si on voulait vendre le pays à l'international, et des anciens de Business France, d'Atout France, etc., sont là, on inventerait le Tour. Pourrions-nous encore le créer aujourd'hui, je ne sais pas.

Il faudrait qu'on soit en capacité de le créer parce que les images partent partout, et notre pays, il est sacrément beau.

Je ne parle pas de la Charente-Maritime...

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Tout ça nécessite un environnement sécurisé, auquel nos pompiers, nos gendarmes, les renforts, la direction des Routes, la police nationale participeront, M. le secrétaire général.

Nous pouvons compter sur l'État ?

Pierre-Emmanuel Portheret, secrétaire général de la préfecture.

-Oui, M. le ministre.

Je confirme que l'État sera aux côtés de l'organisation du Tour de France pour ces trois jours, et même un peu plus, puisqu'il faudra tout prévoir bien avant.

L'État sera facilitateur sur les projets dont vous parliez, en particulier tout ce qui est autour de la course elle-même.

Les services seront mobilisés et seront exigeants sur le volet sûreté-sécurité.

Des moyens seront mis en œuvre pour que tout se déroule au mieux durant ces 3 jours formidables pour le département.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Nous avons un directeur de cabinet, Matthieu Ringot, qui a été le sous-préfet détaché sur le Tour, donc qui a plus d'un tour dans son sac.

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

-Le garçon connaît le fonctionnement du Tour de France.

Tout à l'heure, je voulais préciser pour peut-être rassurer sur la fan zone, et je n'ai rien dit.

Il y a une dictée du Tour de France.

Il y a une dictée du Tour de France.

C'est la troisième édition, pour 17 000 enfants, des CM2, quand c'est dans les communes, ou des sixième-cinquième, avec les enseignants volontaires, à partir d'un texte d'un quotidien régional.

On veut faire en sorte que les gamins s'intéressent au Tour puisqu'évidemment, on leur en parle, on parle du Tour d'aujourd'hui, de leur ville, de leur département.

C'est aussi fait pour défendre la langue française.

Cette dictée a ses déclinaisons sur Paris-Roubaix, sur Paris-Tours, sur Liège-Bastogne-Liège.

J'avais rendez-vous la semaine dernière avec le directeur de cabinet de la secrétaire générale de la Francophonie afin de le développer à l'international.

Même si le sabir atlantique d'Étiemble est de plus en plus présent, le franglais, le français, quoi qu'on en pense en France, sera encore plus fort demain qu'aujourd'hui, en Afrique surtout.

On veut développer cette dictée à l'international, pourquoi pas au Rwanda, petit pays, hélas pour les habitants, tristement célèbre vu son histoire récente très douloureuse.

Ils rêvent d'organiser les championnats du monde de cyclisme en 2025.

Ils sont officiellement candidats.

Ce serait la 1re fois qu'ils partiraient d'Afrique.

L'histoire du Tour...

Pourquoi la dictée et pourquoi les enfants ?

Parce qu'il n'y a rien de plus important que la jeunesse, que l'éducation.

Le Tour, la géographie, l'histoire, la langue française, on peut apprendre tout ça grâce au Tour de France.

Des millions de gamins ont appris la géographie de la France de manière très facile en voyant passer les coureurs au Galibier.

Cette volonté existe aussi chez nous.

Le Tour n'est pas seulement la plus grande course cycliste, le plus grand évènement sportif annuel, c'est de l'histoire, de la géographie, de la culture, des sourires au bord de la route, ce sont 3 500 km de sourires.

Vous parliez de la foule qui est au bord de la route, 10 à 12 millions de personnes chaque année, qui ont le sourire.

Des femmes, des hommes, des étrangers, des Français, des gamins avec leurs grands-parents, leurs cousins, tous ensemble, et tous, avec le sourire.

Ça n'arrive pas souvent.

C'est une petite parenthèse de bonheur, mais c'est la réalité du terrain.

Quand les gens montent dans la voiture, deux personnes avec moi par jour, sauf si Atonio vient...

On ne pourra pas le prendre ou on ne pourra pas monter, on ira au bar ou on regardera l'étape vue d'ici.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-On mettra Stéphane sur le toit.

Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

-Le Tour, je reviens à la dictée, pour moi, il doit être utile.

Merci d'avoir mis à notre disposition des vélos du Conseil départemental pour qu'on puisse aller d'ici.

Le Tour de France est la locomotive de la pratique du vélo au quotidien.

C'est une évidence à l'étranger, dans nombre de pays, mais pas du tout en France.

On peut dire : "Quel est l'intérêt du Tour de France ?"

Les seuls pays où il y a plus de téléspectateurs qu'en France, ce sont la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark.

Copenhague, la ville la plus cyclable au monde, a voulu le Tour de France et nous en partirons en 2021.

La pression gentille du maire de Copenhague pendant 5 ans, du Premier ministre de l'époque, il a eu des élections en juin, pour avoir le tour qui doit être perçu comme une locomotive.

Après le départ de Londres en 2017, il y a eu 10 à 12 % d'augmentation de la pratique du vélo au quotidien.

Je n'arrive pas à suivre ma femme quand on va chercher le pain, mais une vague côte avec un vent défavorable...

Il faut le faire.

Ce lien avec un département où il y a beaucoup de pistes cyclables, avec aussi La Rochelle et les lers vélos en libre-service dans l'histoire de la France, c'est quelque chose de fort.

On veut densifier cet effet, qui n'est pas artificiel.

Ce Tour de France en fer-de-lance de la pratique quotidienne du vélo, c'est essentiel.

Je ne suis pas un ancien champion, j'étais journaliste, le directeur a toujours été journaliste, parfois ancien coureur.

C'est une invention des journalistes faite pour des champions d'exception, mais le lien avec le vélo du quotidien est nécessaire sur le plan de l'environnement, mais aussi de la santé.

Faire du vélo, ça ne peut pas faire de mal, donc merci infiniment.

Venir à bicyclette d'une gare dans une ville, ça m'est arrivé 2 fois, à Strasbourg en 2006, où des vélos étaient mis à disposition, et à Utrecht, en 2015, où ils venaient nous chercher...

petite coquetterie qu'on n'a pas encore eue, avec un vélo jaune, un vert, un blanc et un à pois rouge, les 4 maillots leaders du Tour de France.

Merci pour tout.

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-Merci, Christian, merci, M. le secrétaire général, merci à toutes et à tous.

Continuons cette discussion au quatrième étage, dans la salle Simenon, dans laquelle nous vous convions à un déjeuner-buffet, les uns et les autres.